

POURSUIVANT LA VISITE D'INSPECTION À LA 3e RM

CHANEGRIHA EXIGE UNE DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE ÉLEVÉE

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8614 LUNDI 12 OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Sayoud exige un suivi rigoureux

Page 6

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'ALGÉRIE RÉCLAME LE DROIT DE VETO POUR L'AFRIQUE

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a haussé le ton, hier à Tripoli, sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Face à une Afrique toujours privée de siège permanent, il a réclamé une représentation à la hauteur du poids du continent, avec des sièges permanents et non permanents, assortis de l'ensemble des prérogatives revendiquées, y compris le droit de veto. « Il est temps que l'Afrique ait le droit de veto », a-t-il lancé devant les membres du Comité des Dix de l'Union africaine. PAGE 3



FIBRE OPTIQUE

4 millions de foyers raccordés d'ici décembre

Page 5

ACCORD POUTINE-TRUMP SUR LE DIESEL

L'Ukraine prise de court

Page 7

AVANT-PREMIÈRE DE «TICRAḌ» D'IDIR BENCHABANE

Les gardiennes d'un art gravé dans la peau

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

STANFORD-ELSEVIER

101 chercheurs algériens dans le classement mondial

L'ALGÉRIE renforce sa présence dans les classements internationaux de la recherche scientifique. Quarante-cinq chercheurs algériens figurent, en 2026, parmi les 2 % de scientifiques les plus influents au monde selon le classement Stanford-Elsevier, établi sur la base de l'impact scientifique cumulé au cours de leur carrière. Parmi eux, quatre se classent dans le top 10 maghrébin.

La progression concerne également l'impact scientifique annuel. Selon les données communiquées, 101 chercheurs algériens figurent dans cette catégorie, contre 80 lors du précédent classement. Parmi eux, cinq se positionnent dans le top 10 à l'échelle maghrébine.

Ces résultats traduisent une progression du nombre de chercheurs algériens distingués dans les deux catégories. Pour l'impact scientifique sur l'ensemble de la carrière, leur nombre est passé de 38 à 45, tandis que celui des chercheurs retenus pour leur impact annuel a progressé de 80 à 101.

Réagissant à cette distinction, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a félicité la communauté universitaire et scientifique dans une publication sur les réseaux sociaux. Il a salué une « excellence scientifique ascendante » et une présence croissante de l'Algérie sur la scène mondiale de la recherche.

Le ministre a également estimé que cette progression reflète le potentiel de l'université algérienne et les compétences scientifiques dont elle dispose, capables de contribuer à la production du savoir et à l'élargissement des perspectives de l'innovation.

Au-delà du nombre de chercheurs recensés, ces résultats mettent en lumière la place des compétences nationales dans la production scientifique internationale. La progression enregistrée dans les deux catégories souligne l'importance des travaux de recherche menés par les universitaires algériens et leur visibilité dans les évaluations scientifiques mondiales.

Kamel Baddari a, dans ce contexte, appelé à poursuivre les efforts destinés à consolider la place de l'université algérienne dans l'espace scientifique international, à renforcer son rayonnement et à faire du savoir un levier du développement national.

Le classement Stanford-Elsevier distingue les chercheurs selon des indicateurs bibliométriques permettant d'évaluer l'influence de leurs travaux. Il prend notamment en compte l'impact scientifique cumulé sur la carrière ou celui enregistré sur une année donnée. Ces deux approches permettent de mesurer des dimensions complémentaires de la contribution des chercheurs à la production scientifique.

M. B.

CANCER DU SEIN

L'alerte sur l'âge du diagnostic

Le cancer du sein touche les femmes en Algérie à un âge moyen de 47 à 48 ans, un constat qui place la question du diagnostic précoce au cœur de la lutte contre cette maladie. C'est ce qu'a indiqué hier le professeur Salah Dilem, représentant du ministère de la Santé et spécialiste en chirurgie mammaire au service d'oncologie du CHU Mustapha-Pacha, alertant sur la hausse du nombre de cas enregistrés.

Face à ce constat, le Pr Dilem a appelé à « intensifier les efforts de sensibilisation, renforcer le dépistage précoce et améliorer la prise en charge des patientes », lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, à l'occasion du lancement de la campagne de sensibilisation organisée dans le cadre d'Octobre rose.

L'ampleur de la maladie se reflète également dans sa place parmi les cancers féminins. Le spécialiste a ainsi souligné que « le cancer du sein représente plus de 45 % de l'ensemble des cancers enregistrés chez les femmes en Algérie ». Près de la moitié des cas concerne des femmes âgées de plus de 55 ans. Ces chiffres témoignent du poids de cette pathologie et de l'importance d'agir à plusieurs niveaux, de la prévention à l'accès aux soins, en passant par le diagnostic et le suivi médical.

« L'âge moyen au diagnostic du cancer du sein en Algérie se situe entre 47 et 48 ans », a indiqué le spécialiste. Cette donnée souligne l'importance de poursuivre les efforts de sensibilisation et de favoriser l'accès aux examens médicaux adaptés, en tenant compte de l'âge et du niveau de risque de chaque femme.

Pour illustrer l'intérêt d'une démarche organisée, le Pr Dilem a évoqué l'expérience de plusieurs pays scandinaves, qui ont mis en place des programmes de dépistage dès les années 1980. Ces dispositifs reposent notamment sur l'invitation des femmes de plus de 50 ans à effectuer des examens réguliers, « même en l'absence de symptômes ».

Ces programmes prévoient une mammographie tous les deux ans, avec une lecture des clichés par deux médecins différents, afin de renforcer la fiabilité du diagnostic et d'accroître les chances de détecter les tumeurs à un stade précoce.



Salah Dilem.

ADAPTER LA PRÉVENTION À LA RÉALITÉ ALGÉRIENNE

En Algérie, « l'âge moyen au diagnostic est inférieur à celui observé dans de nombreux pays européens », a relevé le spécialiste. Une différence qui appelle, selon lui, à approfondir les recherches sur les facteurs susceptibles d'expliquer cette situation et à renforcer les actions de prévention. Le dépistage précoce reste ainsi essentiel pour améliorer les possibilités de traitement et réduire la mortalité. Le spécialiste a rappelé « l'importance de sensibiliser les femmes aux examens recommandés » et de « les encourager à consulter devant toute anomalie du sein, sans attendre l'apparition de symptômes avancés ».

Par ailleurs, le spécialiste a attiré l'attention sur les diagnostics chez les femmes jeunes, précisant que « moins de 12 % des cas enregistrés concernent des femmes de moins de 35 ans », tandis que la proportion atteint environ 40 % chez les femmes âgées de moins de 40 ans.

Concernant les facteurs susceptibles d'expliquer la situation observée en Algérie, le professeur a évoqué « les changements des habitudes alimentaires et l'évolution des modes de vie », notamment le recul de l'activité physique, la prise de poids et l'obésité. Il a également relevé la consommation accrue de produits transformés et conservés, au détriment de certains aliments frais. Ces facteurs sont associés à différents risques pour la santé, même si leur rôle précis dans la survenue du cancer du sein nécessite une appréciation scientifique rigoureuse.

Face à ces évolutions, le Pr Dilem a appelé à « ancrer une culture de la prévention et adopter un mode de vie sain », soulignant l'importance de poursuivre les campagnes de sensibilisation et d'encourager les femmes à consulter un médecin devant tout symptôme inhabituel. La détection de la maladie à un stade précoce permet d'engager plus rapidement les traitements et d'améliorer les chances de guérison. Elle demeure un élément essentiel de la prise en charge, aux côtés de l'accès aux examens médicaux et de la disponibilité des moyens thérapeutiques.

À travers la campagne d'Octobre rose, les professionnels de santé entendent rappeler que la prévention doit s'inscrire dans la durée. L'information, la consultation médicale et le respect des recommandations de dépistage restent indispensables pour réduire les retards de diagnostic. Face à plus de 14 000 nouveaux cas annuels, le véritable défi des services de santé est de renforcer les moyens permettant de détecter la maladie le plus tôt possible et d'améliorer l'accompagnement des patientes. Une démarche qui repose sur une sensibilisation continue, un dépistage adapté aux réalités nationales et une prise en charge médicale appropriée.

Sihem Bounabi

MÉDECINE DU TRAVAIL

Hattab appelle à une refonte du suivi médical des salariés

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, entend donner une nouvelle impulsion à la médecine du travail, en plaçant la prévention des risques professionnels et la qualité des soins au centre des priorités. Lors d'une réunion avec les responsables de PRESTIMED, l'entreprise publique de médecine du travail, il a appelé à renforcer les prestations médicales, à élargir la couverture des travailleurs et à améliorer l'accompagnement des entreprises.

Cette rencontre de coordination, tenue au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale et de responsables de PRESTIMED, a permis d'examiner le fonctionnement de l'entreprise et les moyens d'accroître son efficacité. L'objectif est de consolider le rôle de la médecine du travail dans la préservation de la santé des salariés, mais aussi de mieux répondre aux besoins des employeurs, notamment ceux qui ne disposent pas de structures médicales propres.

Mohamed Hattab a appelé à une amélioration concrète de la qualité des services proposés par PRESTIMED, avec une attention particulière portée au suivi médical, aux examens périodiques ainsi qu'aux visites d'embauche et de reprise du travail. Ces prestations constituent un levier essentiel pour détecter les affections liées à l'activité professionnelle et intervenir avant que les risques ne compromettent durablement la santé des travailleurs.

Le ministre a également mis l'accent sur l'élargissement de la couverture médicale aux entreprises qui ne disposent pas de services dédiés. Cette démarche suppose de renforcer les capacités organisationnelles et techniques de l'entreprise publique, de mieux mobiliser ses ressources humaines et matérielles et d'améliorer la coordination avec les différents intervenants dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Pour le département du Travail, l'enjeu dépasse la seule réalisation des examens médicaux réglementaires. La médecine du travail doit participer activement à l'identification des risques, à leur prévention et à l'amélioration des conditions dans lesquelles les salariés exercent leurs activités. Une approche qui appelle également à moderniser les méthodes de gestion et à consolider les relations avec les entreprises économiques, publiques comme privées.

Hattab a demandé aux responsables de PRESTIMED de s'inscrire dans une dynamique de développement fondée sur la qualité des prestations, l'efficacité de la gestion et une meilleure réponse aux attentes du monde professionnel.

En clôturant la réunion, le ministre a rappelé que la protection de la santé des travailleurs et la prévention des maladies professionnelles constituent un volet essentiel de la politique sociale de l'État. Il a appelé à davantage de rigueur et d'engagement afin de faire de la médecine du travail un instrument plus efficace de protection des salariés et de prévention des risques en entreprise.

Aymen D.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Algérie réclame le droit de veto pour l'Afrique

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a haussé le ton, hier à Tripoli, sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Face à une Afrique toujours privée de siège permanent, il a réclamé une représentation à la hauteur du poids du continent, avec des sièges permanents et non permanents, assortis de l'ensemble des prérogatives revendiquées, y compris le droit de veto. « Il est temps que l'Afrique ait le droit de veto », a-t-il lancé devant les membres du Comité des Dix de l'Union africaine.


Ahmed Attaf.

« Il est temps que l'Afrique soit présente et active au cœur de la prise de décision internationale », a affirmé Ahmed Attaf lors de la 14e réunion ministérielle du Comité des Dix (C-10), chargé de la réforme du Conseil de sécurité, organisée dans la capitale libyenne. Pour le chef de la diplomatie algérienne, la réforme de cette instance ne peut plus se limiter à un exercice de négociation. Elle engage la justice, la légitimité et la crédibilité de l'ordre international.

Ahmed Attaf a rappelé que, lors de la création de l'ONU en 1945, la majorité des pays africains étaient encore sous domination coloniale et n'avaient donc pas pris part à la mise en place du système international. Depuis leurs indépendances, ces pays ont pourtant payé un lourd tribut aux conflits et aux crises, sans que leur place dans les instances de décision soit à la mesure de leur poids sur la scène mondiale.

Plus de huit décennies après la création des Nations unies, les rapports de force ont changé, de nouveaux acteurs ont émergé et la composition de l'Organisation s'est considérablement élargie. Le Conseil de sécurité, lui, n'a pas suivi cette évolution. L'Afrique reste limitée dans sa représentation parmi les membres non permanents et totalement absente de la catégorie des membres permanents.

« Il est inacceptable, déraisonnable et inefficace que l'Afrique demeure faiblement représentée parmi les sièges non permanents et absente des sièges permanents du Conseil de sécurité », a martelé Ahmed Attaf.

Pour Alger, l'enjeu est de mettre fin à une injustice historique qui prive le continent d'une participation pleine et entière aux décisions engageant la paix et la sécurité internationales. L'Afrique ne veut plus seulement assumer les conséquences des crises. Elle entend prendre part à la définition des réponses et peser sur les décisions.

Cette exigence constitue le fil conducteur de la position algérienne défendue à Tripoli. Ahmed Attaf a ainsi appelé à préserver le modèle africain de réforme, à consolider l'unité du continent et à intensifier l'action diplomatique pour rallier de nouveaux soutiens. L'Algérie salue l'adoption du modèle africain par l'Union africaine et sa présentation par le Comité des Dix dans le cadre des négociations intergouvernementales. Mais le ministre a mis en garde contre toute interprétation qui ferait de cette avancée un feu vert automatique à l'ouverture de négociations textuelles, alors que des questions fondamentales restent à régler de manière équilibrée et globale.

« L'ouverture de l'Afrique à la négociation ne signifie pas qu'elle renonce à sa position », a-t-il martelé. Pour Alger, le dialogue ne doit ni affaiblir la revendication africaine ni vider le modèle commun de sa substance.

PAS DE NÉGOCIATION AU PRIX DE L'UNITÉ AFRICAINE

Ahmed Attaf a également placé l'unité africaine au cœur de la bataille diplomatique. Face aux prochaines étapes des discussions, les États du continent doivent négocier en bloc, défendre une position commune et préserver les principes auxquels ils ont souscrit.

« Plus le débat s'élargit, plus notre unité doit se renforcer », a-t-il relevé. Selon lui, la sensibilité croissante des négociations impose davantage de cohésion, et non la multiplication des positions divergentes. La diversité des propositions ne doit pas brouiller la référence commune que constitue le modèle africain.

L'autre priorité consiste à intensifier l'action politique auprès des partenaires internationaux afin d'élargir le soutien à la revendication du continent. L'Algérie veut défendre cette exigence dans le cadre des négociations intergouvernementales de l'ONU, seul processus jugé légitime pour parvenir à une réforme globale et équilibrée du Conseil de sécurité.

Le ministre a fixé trois conditions à tout engagement dans les négociations. Celui-ci doit d'abord reposer sur un véritable consensus entre les États membres concernant les éléments fondamentaux de la réforme. Il doit ensuite préserver le caractère global du processus, sans exclure, reporter ou écarter aucun des cinq groupes de questions. Enfin, il doit traduire fidèlement la position africaine commune, notamment le traitement particulier revendiqué pour le continent, les sièges permanents et non permanents demandés ainsi que les prérogatives qui leur sont associées.

Par ailleurs, Attaf a rappelé que la correction de l'injustice historique faite à l'Afrique, conformément à l'esprit du Pacte pour l'avenir, doit constituer une priorité de la réforme du Conseil de sécurité. Après des décennies d'attente, le temps de la reconnaissance politique doit céder la place à des actes concrets.

Le ministre a terminé son intervention par une revendication sans ambiguïté, celle d'une Afrique disposant de davantage de sièges au Conseil de sécurité et du droit de veto. « C'est le droit de l'Afrique. Et c'est, dans le même temps, l'intérêt de l'ensemble du système international », a-t-il conclu. La réunion de Tripoli s'est tenue avec la participation du Comité des Dix, sous la coordination de la Sierra Leone. Ahmed Attaf a exprimé ses remerciements à la Libye pour l'accueil de cette rencontre, dans un pays étroitement lié à l'histoire de la mobilisation africaine sur la réforme du Conseil de sécurité, notamment à travers la Déclaration de Syrte.

Meriem Djouder

COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

Chaib à l'écoute des Algériens établis en Australie

LE RENFORCEMENT des liens avec la communauté nationale établie à l'étranger et une meilleure prise en charge de ses préoccupations demeurent au cœur de l'action diplomatique algérienne. Dans cette perspective, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a tenu dimanche une rencontre interactive par visioconférence avec des membres de la communauté algérienne résidant en Australie, en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Canberra.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des consultations régulières engagées avec les différentes composantes de la diaspora, conformément aux orientations des hautes autorités du pays visant à consolider les liens entre l'État et les citoyens établis hors des frontières nationales, à écouter leurs préoccupations et à prendre en considération leurs attentes, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Au cours de cet échange, Sofiane Chaib a mis en avant les particularités de la communauté algérienne en Australie, marquée notamment par son éloignement géographique et par les liens historiques qui rattachent cette région à la mémoire nationale. Il a évoqué, à ce titre, les descendants des Algériens déportés en Nouvelle-Calédonie durant la période coloniale, dont certains se sont également établis en Australie, en raison de la proximité géographique entre les deux territoires.

Le secrétaire d'État a également souligné la diversité des profils qui composent cette communauté, où figurent des étudiants, des compétences nationales et des entrepreneurs. Un potentiel humain dont la valorisation constitue, selon lui, un enjeu important, tant pour la contribution au développement national que pour le renforcement des relations entre l'Algérie et l'Australie. La rencontre a également permis de réaffirmer la volonté des autorités de poursuivre les efforts destinés à rapprocher les services consulaires des ressortissants algériens, à renforcer leur protection et à préserver leurs liens avec leur pays d'origine. Il s'agit aussi de réunir les conditions favorables à leur participation aux initiatives et aux projets contribuant au développement national.

Au-delà des échanges institutionnels, cette réunion a constitué un espace de dialogue direct avec les membres de la communauté. Elle a permis de recueillir leurs préoccupations, de mieux cerner leurs priorités et de prendre connaissance de leurs propositions. Les contributions formulées au cours de cette rencontre doivent ainsi alimenter la réflexion sur les programmes et les initiatives destinés aux Algériens établis à l'étranger.

Dans ce cadre, Sofiane Chaib a appelé les membres de la communauté à maintenir un contact permanent avec l'ambassade d'Algérie à Canberra et à préserver leurs liens avec cette représentation diplomatique. Le maintien d'un dialogue régulier avec les structures consulaires est présenté comme un moyen de faciliter la prise en charge des préoccupations des ressortissants et d'assurer une meilleure circulation de l'information entre la diaspora et les institutions nationales.

Le secrétaire d'État a, par ailleurs, souligné l'importance de tirer parti des conclusions de cette rencontre, ainsi que des échanges organisés avec les autres composantes de la communauté nationale à l'étranger, afin d'adapter les programmes aux attentes exprimées. Cette démarche doit tenir compte de la diversité des profils, des situations et des besoins des Algériens établis hors du pays.

A. D.



ADE DE MÉDÉA

Vaste campagne de recouvrement des créances

PLOYANT sous le poids des créances, d'un montant arrêté à fin septembre à 139 milliards de centimes, l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Médéa a lancé cette semaine une vaste campagne de recouvrement touchant les différentes catégories de sa clientèle. L'ADE a rendu publique la ventilation des créances selon chaque catégorie. Dans le détail, 35 milliards de centimes concernent les usagers domestiques, 46 milliards de centimes concernent les administrations, les commerçants et les industriels, tandis que les montants dus par les communes, dans le cadre de la vente en gros, dépassent le seuil de 58 milliards de centimes, selon les précisions de l'entreprise. Ce qui fait ressortir que ce sont les communes qui sont en haut du tableau des mauvais payeurs.
Pour l'ADE, le volume de ces créances accumulées représente un défi, dans la mesure où ses ressources financières conditionnent sa capacité à poursuivre les programmes de maintenance et les interventions sur le terrain, à réparer les pannes, réhabiliter et renouveler les réseaux et les installations, afin d'améliorer les conditions d'approvisionnement et de répondre aux attentes des clients. La campagne pour laquelle il a été retenu le slogan «Votre facture vous revient sous forme de service», a pour but de permettre à l'entreprise «d'équilibrer ses comptes de gestion pour mieux renforcer ses performances commerciales et financières et de garantir la pérennité du service public». Mais, estime-t-on, le règlement de la facture d'eau ne constitue pas une simple obligation financière, il contribue directement à mobiliser les ressources nécessaires aux opérations de maintenance, aux interventions, à la réparation des avaries ainsi qu'au renouvellement et à la réhabilitation des réseaux et des installations. Des équipes de l'unité ADE de Médéa sont chargées de procéder au recouvrement et à la sensibilisation des usagers en les accompagnant dans les opérations de régularisation de leur situation et en leur fournissant les explications nécessaires concernant les montants dus ainsi que les modes de paiement disponibles. Ainsi, divers moyens et facilités sont proposé pour le règlement des factures, notamment le paiement aux guichets des agences commerciales, le paiement électronique, l'application «Myahi Mob», le règlement via compte courant postal (CCP), ainsi que la possibilité d'échelonner les paiements conformément aux procédures en vigueur. Cependant, des mesures sont prises à l'encontre des clients en situation d'impayés par la coupure de l'alimentation en eau, moyen coercitif mis en œuvre en application des procédures et règlements en vigueur pour limiter l'accumulation des créances et promouvoir la culture de paiement régulier, explique-t-on.

Nabil B.

L'AFRICAN STARTUP CONFERENCE EN DÉCEMBRE À ALGER

La Deep Tech à l'honneur

La cinquième édition de l'African Startup Conference (ASC) se tiendra du 5 au 7 décembre prochain à Alger, avec plus de 400 exposants et plus de 25 000 visiteurs attendus. Consacré aux technologies de pointe (Deep Tech), cet événement réunira des start-up africaines et internationales, des investisseurs ainsi que des représentants institutionnels autour des enjeux de l'innovation, du financement et de l'accès aux marchés.

Chaque année, l'ASC adopte une thématique définie généralement en concertation avec l'Union africaine. Pour cette cinquième édition, les organisateurs ont choisi la Deep Tech, un domaine qui regroupe les entreprises innovantes dont les produits reposent sur des travaux avancés de recherche et développement (R&D), a indiqué, hier, le directeur des start-up et des structures d'appui au ministère de l'Économie de la connaissance et des Start-up, Chemseddine Benmoussat.
L'édition 2026 ambitionne de réunir les principaux acteurs africains de la Deep Tech et de renforcer les échanges entre les écosystèmes entrepreneuriaux du continent. Plus de 25 000 visiteurs sont attendus, tandis que le nombre d'exposants devrait dépasser les 400, contre 228 lors de la précédente édition. L'année dernière, 49 exposants étaient venus de l'étranger, tandis que les Algériens représentaient 51 % des participants. Cette année, la conférence devrait accueillir des entreprises issues de l'ensemble des continents, avec l'appui de plusieurs partenaires, notamment l'Union africaine, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), a indiqué le même responsable lors de son intervention à la Radio nationale.
La ZLECAf occupera ainsi une place particulière dans les échanges, notamment en ce qui concerne l'accès aux marchés africains, afin d'identifier les moyens permettant aux start-up algériennes de se développer dans d'autres marchés du continent, et plus largement aux acteurs du continent de tirer parti des opportunités offertes par l'intégration économique africaine.



Focus sur les entreprises innovantes.

L'un des principaux rendez-vous de l'ASC reste son sommet ministériel, qui rassemble habituellement entre 35 et 40 ministres africains chargés des start-up, de l'innovation ou des télécommunications. Prévue en principe le 6 décembre, cette rencontre sera consacrée aux défis de la Deep Tech, au rôle des pouvoirs publics dans l'accompagnement des entreprises innovantes et aux moyens de répondre aux problématiques africaines grâce aux nouvelles technologies.
Les discussions porteront également sur les conditions d'exportation des produits et services développés par les start-up. Les procédures d'homologation, les certifications et les différences entre les réglementations nationales constituent, en effet, des enjeux importants pour les entreprises souhaitant accéder aux marchés étrangers.

UN PRIX AFRICAIN CONSACRÉ AUX TECHNOLOGIES DE POINTE

Parmi les nouveautés de cette cinquième édition, figure le Prix des start-up technologiques africaines, dont le lancement était annoncé pour la semaine de l'entretien. Sans dévoiler les détails de cette initiative, Benmoussat a évoqué un prix d'envergure, assorti de surprises destinées à renforcer son attractivité.
Trois axes ont été retenus. Le premier concerne l'agriculture de précision, un domaine stratégique au regard des défis agricoles du continent. Le deuxième porte sur les technologies liées à l'eau, ou Water Tech, notamment la récupération des eaux pluviales, le traitement des eaux usées, la détection des fuites et la maîtrise de la consommation, dans un contexte marqué par le stress hydrique.
Le changement climatique et la transition énergétique figurent également parmi les domaines abordés.
Le troisième axe est consacré à la souveraineté technologique, à l'intelligence artificielle et à la cybersécurité.
Selon lui, chaque axe donnera lieu à des prix. Un appel à candidatures sera lancé sur une plateforme en ligne permettant aux porteurs de projets de soumettre leurs dossiers. La sélection sera assurée par un jury international et sera ouverte aux start-up algériennes comme aux entreprises des autres pays africains.
L'élargissement de l'espace d'exposition répond à l'intérêt croissant des start-up africaines, selon le même responsable. Après la participation de plus de 65 entreprises lors de la précédente édition, le même dispositif sera reconduit, avec un système de rotation permettant aux start-up d'exposer leurs solutions pendant une à trois journées. La présence de délégations de l'Union africaine, de la ZLECAf et d'Afreximbank contribue également à l'augmentation du nombre de stands.

UNE PARTICIPATION ÉTRANGÈRE EN HAUSSE

L'ASC vise également à générer des opportunités concrètes de financement, de partenariat et d'accès aux marchés. Selon Benmoussat, ces retombées constituent un facteur déterminant de la participation des entreprises.
L'édition précédente avait enregistré des levées de fonds, des partenariats et des promesses de vente et de financement, dont le suivi est assuré avec une attention particulière du Premier ministère.
La conférence s'appuie également sur des partenariats internationaux qui contribuent au partage d'expertise et au développement des compétences.
Parmi les partenaires présents depuis les premières éditions figure la coopération allemande, notamment à travers la GIZ. Celle-ci mobilise des experts allemands, apporte son savoir-faire et organise des événements parallèles ainsi que des rencontres autour de la thématique retenue.
À travers cette édition, l'ASC entend consolider son rôle de plateforme d'échanges entre start-up, investisseurs et décideurs publics, tout en mettant l'accent sur les technologies de pointe, le financement et l'intégration des entreprises africaines dans les marchés internationaux.

Rim Boukhari

BATI-EST-EXPO

L'innovation au cœur des échanges

PLUS de 200 exposants représentant des entreprises nationales et étrangères sont attendus à la 9e édition du Salon international du bâtiment, de l'immobilier et des travaux publics de l'Est algérien, «Bati-Est-Expo», prévue du 14 au 17 octobre au complexe culturel Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine, avec un programme axé sur l'innovation et les nouvelles technologies dans le secteur du BTP.
Organisé par la société Sunflower Communication, cet événement économique vise à renforcer les opportunités de partenariat et d'investissement entre les entreprises algériennes et étrangères opérant dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics. Il ambitionne également de promouvoir la coopération et l'échange d'expertises et de technologies modernes dans ces domaines, a indiqué, hier, le commissaire de la manifestation, Ahmed Haniche.
Le salon réunira des opérateurs issus de plusieurs filières, notamment la production de matériaux de construction, la sidérurgie, les équipements électriques, les systèmes de climatisation, de chauffage et de ventilation, les portes et fenêtres, l'ameublement ainsi que les engins de travaux publics.
Des institutions de financement et d'assurance participeront également à cette édition.
Le programme prévoit par ailleurs des rencontres professionnelles B2B et des conférences animées par des universitaires, des chercheurs et des opérateurs économiques. Ces échanges porteront sur les perspectives de développement du secteur, notamment à travers l'adoption de techniques modernes et de technologies de pointe, a ajouté M. Haniche à l'agence de presse officielle.
Dans le but de promouvoir l'innovation et de renforcer les liens entre l'université et son environnement économique, les organisateurs ont également prévu des espaces d'exposition gratuits au profit des établissements universitaires, des start-up et des étudiants spécialisés.
Cette initiative leur permettra de présenter leurs projets et leurs idées innovantes aux opérateurs économiques et d'explorer les possibilités de leur concrétisation sur le terrain, selon les organisateurs.

R. B.

FIBRE OPTIQUE

Cap sur 4 millions de foyers raccordés en décembre

En l'espace de six ans, le parc d'abonnés à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) a été multiplié par 75. Avec 1,4 million de nouveaux raccordements concrétisés sur les neuf premiers mois de l'année 2026, le secteur met le cap sur 4,4 millions d'accès d'ici décembre prochain, avec une nouvelle extension du réseau prévue au premier trimestre 2027.

L'Algérie compte atteindre les quatre millions d'abonnements à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH), marquant une nouvelle étape dans le développement des infrastructures numériques nationales. L'annonce a été faite, hier, par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, à l'occasion d'une cérémonie organisée au siège d'Algérie Télécom.

Cette progression traduit l'accélération du déploiement du réseau au cours des dernières années. En juin 2020, le nombre d'abonnements ne dépassait pas 53 000. Il est passé à environ 1,08 million à la fin de 2023, puis à 1,7 million fin 2024 et à 2,6 millions en décembre 2025, avant d'atteindre quatre millions au début du mois d'octobre 2026. En six ans, le parc d'abonnements a ainsi été multiplié par plus de 75 fois.

L'évolution a été particulièrement marquée durant les neuf premiers mois de l'année en cours, avec le raccordement de 1,4 million de foyers supplémentaires. Un rythme qui témoigne de l'intensification des opérations de déploiement et de l'importance accordée à l'extension de l'accès au très haut débit. Au-delà de l'extension du réseau, les efforts ont



Une nouvelle étape.

également porté sur l'accessibilité financière aux services internet. Selon les données présentées par le ministre, le tarif mensuel d'un abonnement offrant un débit d'au moins 100 mégabits par seconde est passé de 9 999 DA en 2020 à 2 400 DA actuellement, soit une baisse de 76 %. Cette évolution vise à élargir l'accès des ménages à une connexion à haut débit, tout en accompagnant les besoins croissants des particuliers, des entreprises et des administrations en matière de connectivité.

Le ministre a inscrit ces résultats dans le cadre de la vision stratégique du président de la République, axée sur la modernisation des infrastructures et l'amélioration des services. Il a souligné que la portée de cette réalisation ne se limitait pas aux chiffres, mais devait également être appréciée à travers les opportunités qu'elle offre aux citoyens et aux opérateurs économiques.

L'accès à la fibre optique constitue, en effet, un levier pour le développement de l'enseignement numérique, l'amélioration de la compétitivité des entreprises et la modernisation des services publics. Il représente également une infrastructure essentielle au développement des services cloud et des applications liées à l'intelligence artificielle. Pour la prochaine étape, le secteur ambitionne de dépasser les 4,4 millions d'abonnements à la fibre optique avant la fin de l'année 2026. Un objectif supplémentaire a également été fixé pour le premier trimestre 2027, avec le raccordement de 300 000 foyers additionnels. La poursuite de cette dynamique repose notamment sur l'accélération de la migration des réseaux en cuivre vers la fibre optique, ainsi que sur le renforcement des capacités de connectivité internationale et des réseaux nationaux d'accès.

Toutefois, au-delà de la progression du nombre de raccordements, la qualité des prestations et la satisfaction des abonnés demeurent des enjeux majeurs pour le secteur. Le ministre a réaffirmé que ces deux exigences resteraient au cœur des priorités, parallèlement à la poursuite des investissements dans les infrastructures numériques.

Le ministre a, enfin, rendu hommage aux travailleurs et aux équipes techniques d'Algérie Télécom, aux 4 400 entreprises sous-traitantes mobilisées dans les opérations de déploiement, ainsi qu'aux autorités locales pour leur accompagnement.

Le franchissement du seuil des quatre millions d'abonnements constitue ainsi une étape importante dans la généralisation de la connectivité numérique en Algérie. Comme l'a souligné le ministre, l'enjeu est désormais de passer de l'extension du réseau à la multiplication des opportunités qu'il peut offrir aux citoyens, aux entreprises et aux institutions.

Lynda Louifi

RENCONTRES BILATERALES DE BENMOULOUD A MOSCOU

Renforcer la coopération internationale dans le numérique

A TRAVERS sa participation au Forum mondial de Moscou sur le numérique, l'Algérie, représentée la ministre, Haut-Commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, vise la promotion de la coopération internationale dans les domaines de la transformation numérique et des nouvelles technologies. Les opportunités et les perspectives de partenariat ont été examinées avec la Russie. La ministre s'est entretenue, en marge des travaux du Forum, avec la vice-ministre russe du Développement numérique, des Communications et des Médias, avec laquelle elle a examiné les possibilités de renforcer la coopération et l'échange d'expertises, dans ‹le respect mutuel› et avec pour impératif la préservation de la souveraineté numérique nationale, en sus d'avoir présenté les expériences et les projets des deux pays dans le domaine de la numérisation. C'est ce qu'a indiqué, hier, le Haut-Commissariat à la numérisation dans un communiqué.

Des opportunités et des perspectives de coopération entre l'Algérie et la Fédération de Russie dans le domaine de la transformation numérique ont été en outre examinées à l'occasion de la participation de la ministre à une réunion de haut niveau présidée par le vice-président du cabinet présidentiel russe. Les discussions ont notamment porté sur les solutions liées aux centres de données, au cloud souverain, à l'intelligence artificielle et au renforcement de la souveraineté numérique, a précisé la même source. Benmouloud a souligné à cette occasion l'importance d'établir ‹une coopération fondée sur le respect mutuel›, de manière à ‹garantir la souveraineté numérique nationale› et ‹renforcer les échanges d'expertises et d'expériences entre les deux pays›.

Le Haut-Commissariat à la numérisation est revenu sur la participation algérienne au Forum mondial du numérique, organisé à Moscou du 8 au 10 octobre, qui a été marqué par la tenue d'une série de rencontres de haut niveau et de discussions visant à renforcer la coopération internationale dans le domaine de la numérisation.

A la tête d'une importante délégation, Benmouloud a pris part à une séance plénière de haut niveau intitulée ‹La souveraineté dans le monde numérique moderne›, animée par le vice-chef de l'administration présidentielle de la Fédération de Russie.

Cette rencontre a été consacrée à la présentation des différents projets numériques réalisés par la Russie en vue de préserver sa souveraineté numérique.

La ministre s'est également entretenue avec le ministre de l'Innovation, des Sciences et de la Technologie de la République fédérale du Nigeria, avec lequel elle a évoqué les perspectives de coopération entre les deux pays dans le domaine de la transformation numérique, ainsi que sur les possibilités de développer leur partenariat et de favoriser les échanges d'expériences et de compétences.

Selon le Haut-Commissariat à la numérisation, ces rencontres s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie pour renforcer sa présence dans les forums internationaux consacrés à la transformation numérique et développer des partenariats internationaux fondés sur le respect mutuel et le partage d'expertises. Elles visent à préserver la souveraineté numérique nationale et promouvoir la coopération internationale dans les domaines de la transformation numérique et des nouvelles technologies.

Lilia Ait Akli



SALON ‹KAHRABA EXPO›

Plus de 60 exposants attendus

RÉUNISSANT les différents acteurs du secteur de l'électricité et des énergies renouvelables, le Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables ‹Kahraba Expo 2026› revient dans sa deuxième édition avec un riche programme de rencontres et séminaires, traitant les questions de l'heure, à l'instar de l'efficacité énergétique et la transformation numérique du secteur de l'énergie.

Prévu du 13 au 15 octobre courant au Palais des expositions à Alger, le Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables réunira plus de 60 exposants, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

Cette manifestation économique a pour objectif de réunir les différents acteurs du secteur de l'électricité et des énergies renouvelables, tout en offrant l'occasion d'échanger les expertises et de prendre connaissance des dernières techniques et solutions dans ce domaine, a-t-on précisé.

Les domaines d'exposition comprennent les matériels et les équipements électriques, les systèmes et les solutions d'énergie solaire, les techniques de stockage de l'énergie, les énergies renouvelables et les solutions durables, les équipements et solutions destinés au secteur industriel, ainsi que les solutions d'efficacité énergétique et de rationalisation de la consommation d'énergie.

Le programme du Salon prévoit l'organisation de deux tables rondes, la première portera sur la rationalisation et la maîtrise de la consommation d'énergie, et la seconde sera consacrée à l'internationalisation des entreprises algériennes, avec la participation d'experts et de professionnels pour débattre des principaux défis et opportunités liés à l'efficacité énergétique et à la compétitivité des entreprises algériennes, ainsi que des perspectives qui s'offrent à elles.

Le programme prévoit aussi des séminaires techniques spécialisés consacrés aux technologies de formation des réseaux électriques, à leur rôle dans la garantie de leur stabilité et l'intégration des énergies renouvelables, ainsi qu'aux micro-réseaux et aux solutions d'intégration de ces énergies.

Les séminaires porteront également sur l'efficacité énergétique dans l'éclairage urbain, la transformation numérique du secteur de l'énergie, le développement des nouvelles énergies et des systèmes intelligents, ainsi que sur la synchronisation temporelle et fréquentielle des réseaux électriques, notamment en ce qui concerne les besoins, les défis, les normes, les solutions et les meilleures pratiques.

Hamid B.

BLIDA

La Protection civile alerte sur les risques hivernaux

SOUS LE SLOGAN « Un hiver en sécurité… grâce à une vigilance constante », la Protection civile de la wilaya de Blida a lancé une vaste campagne de sensibilisation aux dangers liés aux intempéries et aux risques d'asphyxie durant la saison hivernale. Menée en collaboration avec plusieurs partenaires institutionnels, cette opération vise à prévenir les accidents et renforcer la vigilance des citoyens face aux risques liés aux fortes pluies, aux inondations et à l'utilisation des appareils de chauffage.

Cette initiative associe notamment la Direction de l'environnement, Sonelgaz, la Direction des travaux publics, la Conservation des forêts ainsi que l'établissement public chargé des espaces verts et du nettoiement.

Elle s'inscrit dans une démarche préventive destinée à protéger la population et limiter les accidents liés aux aléas de la saison hivernale.

Les actions de sensibilisation portent notamment sur les dangers des crues soudaines, des accumulations d'eau et des inondations. Les citoyens sont appelés à éviter de traverser les routes submergées, à ne pas s'approcher des oueds en période de crue et respecter les consignes de sécurité en cas de fortes précipitations.

L'entretien des avaloirs, des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et des espaces publics figure également parmi les mesures permettant de limiter les risques d'inondation.

La prévention des intoxications au monoxyde de carbone constitue l'autre axe majeur de cette campagne. La Protection civile recommande de faire vérifier régulièrement les appareils de chauffage, d'assurer une ventilation suffisante des logements et de s'assurer du bon fonctionnement des dispositifs d'évacuation des gaz brûlés. Ces précautions sont essentielles pour prévenir les accidents domestiques, particulièrement durant les périodes de froid.

Par ailleurs, Sonelgaz Distribution de Blida indique avoir installé 642 130 appareils depuis le début de l'opération, en décembre 2023. La nature de ces appareils et le périmètre exact de cette opération restent toutefois à préciser avant publication.

T. Bouhamidi

TRANSPORT, DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Saïd Sayoud exige un suivi rigoureux des projets et des délais

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a appelé à accélérer la réalisation des projets de développement local, à renforcer le contrôle sur le terrain et à améliorer les services publics. Lors d'une réunion de coordination tenue dimanche au Palais du gouvernement, il a également insisté sur les mesures préventives contre les inondations, le renouvellement du parc national d'autobus et la modernisation des infrastructures de transport.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part les cadres de l'administration centrale et les directeurs généraux des organismes sectoriels, a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des programmes de développement et à l'examen de plusieurs dossiers stratégiques liés aux collectivités locales et aux transports.

Le ministre a examiné le bilan du programme de soutien au développement socioéconomique des communes (ADSEC), ainsi que les opérations financées par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. Les échanges ont notamment porté sur la situation des projets inscrits dans les différentes wilayas et sur le rythme de leur réalisation.

À ce titre, Saïd Sayoud a instruit les responsables concernés de procéder à l'assainissement de la nomenclature des opérations en cours et d'accélérer l'achèvement des projets dans les délais impartis. Il a également insisté sur la nécessité d'assurer un suivi régulier sur le terrain et de procéder à des évaluations périodiques afin de détecter les insuffisances et d'y remédier à temps.

Le ministre a, par ailleurs, ordonné la mise en place d'un système d'information dédié au suivi de l'exécution des programmes de développement et des instructions données au niveau local. Ce dispositif doit renforcer le contrôle de l'avancement des opérations et permettre une évaluation continue de leur mise en œuvre.

Une attention particulière devra également être accordée au taux de consommation des crédits alloués aux wilayas dans le cadre des différents programmes. L'objectif est d'améliorer l'utilisation des ressources publiques et d'accélérer la concrétisation des projets, au bénéfice des citoyens.

La préparation à la saison des intempéries a également figuré à l'ordre du jour. Le ministre a pris connaissance de l'état d'exécution des instructions adressées aux walis en juillet dernier concernant les mesures anticipatives et le renforcement des capacités de préparation face aux risques météorologiques, notamment les inondations.

Le bilan présenté a porté sur les opérations préventives réalisées, en particulier le traitement des points noirs dans les zones exposées aux risques d'inondation. Saïd Sayoud a souligné l'importance de vérifier sur le terrain l'application effective des mesures prévues et d'évaluer leur efficacité. Il a également appelé à renforcer la coordination entre les services concernés et à activer les cellules d'inspection afin de s'assurer du respect des instructions et de la mise en place des mesures nécessaires à la protection des personnes et des biens.


Said Sayoud.

BILAN DES RETRAITS D'AUTOBUS VÉTUSTES

Le renouvellement du parc national de transport terrestre de voyageurs a constitué un autre volet important de cette réunion. Un point de situation a été présenté sur l'opération de retrait des autobus âgés de plus de 25 ans, ainsi que sur le bilan concernant ceux de plus de 30 ans, dans le cadre du programme d'importation de 10 000 autobus.

Le ministre a appelé à un suivi rigoureux des différentes étapes de l'opération et à la facilitation des procédures d'acquisition de nouveaux véhicules, notamment au profit des transporteurs privés. Cette démarche vise à accélérer le renouvellement du parc, à améliorer les conditions de déplacement des citoyens et à assurer une couverture adéquate des lignes de transport en fonction des besoins des voyageurs.

Sur le volet du transport aérien, la réunion a permis d'examiner le bilan d'activité d'Air Algérie, notamment son réseau de destinations et la couverture des liaisons nationales et internationales.

Saïd Sayoud a salué les efforts engagés pour développer l'activité de la compagnie, en particulier le renforcement de la flotte, l'ouverture de nouvelles destinations et la consolidation de sa présence sur le marché africain. Il a également relevé les indicateurs positifs enregistrés dans le traitement des retards, tout en appelant à poursuivre les efforts pour améliorer la régularité des vols et la qualité des prestations offertes aux passagers.

Le projet de modernisation et de développement de l'aéroport international d'Alger, dans le cadre du programme « Smart Airport », a également été passé en revue. Le ministre a souligné l'importance d'un suivi précis de l'avancement des travaux afin d'assurer la réalisation des objectifs fixés et de favoriser la transition vers un aéroport intelligent reposant sur les solutions numériques et les technologies modernes.

L'amélioration des services et de l'expérience des voyageurs figure parmi les objectifs assignés à ce projet.

Hamid B.

CONCOURS INTERNATIONAL «MOIS DE LA LANGUE ARABE»

L'Éducation appelle à une large participation

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a appelé, hier, à une large participation au concours international « Mois de la langue arabe », organisé par la Ligue des États arabes, en collaboration avec le Conseil international de la langue arabe. Placée sous le slogan « Investir dans les jeunes esprits et les leaders de demain », cette initiative culturelle est ouverte aux élèves des trois cycles d'enseignement. À l'issue des sélections, 75 œuvres créatives seront retenues pour représenter l'Algérie à cette compétition internationale. Organisé par la Ligue des États arabes, en collaboration avec le Conseil international de la langue arabe, ce concours s'adresse aux élèves des trois cycles d'enseignement scolarisés dans les établissements publics et privés, ainsi que dans les écoles des Cadets de la nation.

À travers cette initiative, les organisateurs entendent favoriser l'émergence des talents chez les jeunes, stimuler leur créativité et leur permettre de s'exprimer dans différentes disciplines artistiques et littéraires, notamment la nouvelle, l'essai, la poésie, la calligraphie et le dessin. Dans son communiqué, le ministère de l'Éducation nationale a fixé au 19 novembre 2026 la date limite de réception des œuvres des élèves souhaitant participer à la compétition au niveau de leur wilaya. Les lauréats de cette première étape devront être récompensés avant le 18 décembre 2026, date correspondant à la Journée mondiale de la langue arabe. Les œuvres sélectionnées à l'échelle des wilayas et qualifiées pour la phase nationale devront, quant à elles, être transmises à la Direction des activités culturelles et du sport social au plus tard le 3 décembre 2026, par courrier postal ou par voie électronique à l'adresse suivante : dacsas@education.gov.dz. Le ministère souligne que cette compétition constitue une occasion de promouvoir la place de la langue arabe dans le milieu scolaire, tout en encourageant l'expression artistique et littéraire des élèves. Elle vise également à mettre en lumière les jeunes talents et à valoriser les capacités créatives de l'école algérienne.

Cette initiative entend ainsi contribuer à la consolidation de l'identité culturelle arabe auprès des nouvelles générations, en faisant de la maîtrise de la langue, de la créativité et de l'innovation des leviers d'épanouissement et de distinction dans le parcours scolaire.

Lynda Louifi

ACCORD POUTINE-TRUMP SUR LE DIESEL

L'Ukraine prise de court, la poursuite des négociations annulée

L'accord énergétique conclu entre Moscou et Washington a bouleversé les discussions de Miami. Prise de court par l'initiative, la délégation ukrainienne a renoncé à poursuivre les négociations prévues le lendemain.



Cette interruption intervient alors que Trump multiplie les demandes à Kiev pour faire cesser les frappes contre les raffineries russes Les négociations entre les États-Unis et l'Ukraine à Miami ont été écourtées ce 10 octobre après l'annonce de l'accord énergétique entre Vladimir Poutine et Donald Trump. Selon le Financial Times, la délégation ukrainienne, prise de court par cette décision sur les livraisons de diesel russe, a annulé la deuxième journée de discussions et abrégé son séjour aux États-Unis. Cet accord, annoncé à l'issue d'un entretien téléphonique le 9 octobre entre les deux présidents, prévoit la livraison de 300 000 tonnes de diesel russe dès octobre, puis de 500 000 tonnes en novembre et d'un million de tonnes supplémentaires par la suite. Selon le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak, les exportations pourraient atteindre trois millions de tonnes par mois à terme. Washington a également accordé une dérogation temporaire aux sanctions américaines, valable jusqu'au 7 avril 2027. Washington réclame l'arrêt des frappes contre les raffineries russes L'accord intervient alors que l'administration Trump réclame depuis plusieurs semaines la fin des attaques ukrainiennes contre les raffineries russes. Selon Axios, Volodymyr Zelensky aurait ignoré environ six demandes américaines en ce sens. Washington considère que ces opérations contribuent à la hausse des prix des carburants aux États-Unis et souhaitait leur arrêt sans contrepartie. Kiev proposait de son côté de suspendre ses frappes à condition que Moscou mette également fin aux attaques contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes. Mais selon Axios, Donald Trump ne considérait pas ces deux types d'opérations comme équivalents. Les discussions à Miami avaient pourtant commencé dans un climat présenté comme constructif. Les représentants américains et ukrainiens avaient notamment abordé des garanties de sécurité, des questions territoriales et les conditions d'un éventuel règlement du conflit. La poursuite des frappes contre les raffineries russes a néanmoins constitué un point de friction. Selon un responsable ukrainien, l'émissaire américain Steve Witkoff et Jared Kushner, gendre de Donald Trump, auraient averti Kiev d'une possible suspension du partage de renseignements si ces opérations continuaient. Trump remet en cause la position de Zelensky Malgré les demandes américaines et l'accord énergétique entre Moscou et Washington, Kiev entend poursuivre ses frappes contre les installations pétrolières russes. Selon le Financial Times, un haut responsable ukrainien a confirmé cette intention.

Donald Trump a parallèlement durci ses critiques envers Volodymyr Zelensky. Le président américain a estimé que l'Ukraine avait besoin d'un nouveau dirigeant capable de négocier un accord avec la Russie. Il a également reproché à Zelensky d'avoir laissé passer plusieurs occasions de mettre fin au conflit.

De son côté, Moscou maintient sa disponibilité pour des discussions avec Washington sur les questions énergétiques et les perspectives d'un règlement du conflit, comme l'illustrent les échanges entre les deux présidents.

Les désaccords entre les États-Unis et Kiev restent cependant importants, notamment sur la poursuite des frappes contre les raffineries russes.

R. I.

RIYAD

L'attaque contre l'aéroport totalise désormais 12 morts et plus de 300 blessés

LE BILAN de l'attaque contre l'aéroport de Riyad atteint désormais 12 morts et 309 blessés. La coalition saoudienne promet une réponse « ferme » et « décisive » et qualifie la frappe de crime de guerre. Washington pourrait aussi s'impliquer davantage, alors que l'escalade avec les Houthis devient de plus en plus directe. Le bilan de l'attaque contre l'aéroport international King Khalid de Riyad s'est brutalement alourdi. Les autorités saoudiennes font désormais état d'au moins 12 morts et 309 blessés, dont plusieurs dans un état critique. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière sur le sol saoudien depuis plus d'une décennie. Les victimes comptent notamment quatre Saoudiens, deux Bangladais ainsi que des ressortissants américain, jordanien, palestinien, syrien, soudanais et égyptien. Le missile a frappé le 10 octobre les terminaux 3 et 4 de l'aéroport, provoquant d'importants dégâts matériels et l'effondrement partiel d'une toiture. Le trafic a été interrompu, plusieurs vols déroutés et les mesures de sécurité renforcées. Cette attaque est la troisième en une semaine contre l'aéroport de Riyad, déjà visé par des missiles et drones houthis. Vers une aide américaine ? Dans la matinée du 11 octobre, Riyad a durci le ton. La coalition dirigée par l'Arabie saoudite a promis une réponse « ferme » et « décisive », qualifiant l'attaque de « crime de guerre » et affirmant qu'elle frapperait « les sources de la menace avec toute la force nécessaire ». Le porte-parole de la coalition, Turki al-Maliki, a estimé que les attaques contre des terminaux civils marquaient un nouveau seuil dans l'escalade. Washington a également réagi. Donald Trump a indiqué que les États-Unis pourraient envisager de se joindre à une riposte contre les Houthis, tandis que Marco Rubio a condamné une attaque « répréhensible ». Cette séquence survient alors que la guerre au Yémen est revenue à une intensité haute et que Riyad soutient une offensive terrestre contre les Houthis autour de Bab el-Mandeb et Taëz. Le mouvement yéménite cherche désormais à porter directement la guerre sur le territoire saoudien, en visant ses aéroports, ses infrastructures civiles et ses installations stratégiques.

R. I.

CRISE DU TRANSPORT MARITIME

Il serait désormais plus cher d'affréter un pétrolier que de lancer une fusée dans l'espace

LE FRET maritime fait face à une spirale inflationniste inédite, en particulier dans le secteur du pétrole, sur fond de conflits au Moyen-Orient. Selon un courtier maritime, affréter un pétrolier afin de relier les États-Unis à la Chine coûterait désormais plus chers que le lancement d'une fusée Falcon 9. « Il est désormais moins cher de réserver un lancement standard de Falcon 9 (74 millions de dollars) que de faire transiter un VLCC [un pétrolier géant] de l'USG [région de la côte du Golfe du Mexique] vers l'Extrême-Orient (~80 millions de dollars) », a écrit sur X la compagnie de courtage maritime Gibson. Une situation qui résulte d'une « pénurie mondiale de pétroliers » qui « s'aggrave à chaque baril de pétrole supplémentaire transitant par le détroit d'Ormuz », a vulgarisé Bloomberg, qui a repéré cette publication. À titre de comparaison, s'il faut désormais dépenser 77 millions de dollars pour affréter un grand pétrolier, selon le Baltic Exchange de Londres, il n'en fallait que 9,2 millions en 2025. Le 2 octobre, Reuters rapportait que le coût d'affrètement d'un grand pétrolier, apte à transporter deux millions de barils, s'élevait à 1,2 million de dollars par jour, contre 80 000 dollars un an auparavant. Selon la société de courtage Simpson Spence Young (SSY), a également souligné l'agence américaine, « même en tenant compte de l'inflation, les tarifs actuels sont les plus élevés depuis l'arrivée des premiers superpétroliers sur les océans dans les années 1960, surpassant même les niveaux atteints lors des conflits pétroliers des années 1980, lorsque l'Iran et l'Irak attaquaient la navigation commerciale dans le golfe Persique ». La presse spécialisée pointe du doigt les frappes tant en Iran qu'en Russie. Au Moyen-Orient, les mois de tensions autour du détroit d'Ormuz, les récentes frappes des Houthis contre les installations saoudiennes, ont augmenté les risques planant sur les navires tout en les poussant à changer leurs itinéraires. L'offre de navires est d'autant plus resserrée qu'une partie des pétroliers a été placée sous sanctions occidentales.

R. I.

JOURNÉES THÉÂTRALES M'HAMED BENGUETTAF

La scène ouverte aux nouvelles générations

La 2e édition des Journées théâtrales M'hamed Benguettaf a débuté samedi soir au théâtre régional de Naâma. Prévue jusqu'au 14 octobre, cette manifestation réunit des artistes, des chercheurs, des étudiants et des passionnés du quatrième art autour de représentations théâtrales, d'ateliers de formation et de rencontres scientifiques. Elle rend hommage à l'un des grands noms du théâtre algérien tout en encourageant la création et l'émergence de nouveaux talents.

Organisées en hommage au dramaturge et homme de théâtre M'hamed Benguettaf, ces journées entendent faire vivre son héritage artistique en offrant un espace de rencontre, de transmission et d'échange entre professionnels et jeunes talents. La programmation associe compétition théâtrale, réflexion sur les pratiques scéniques et formation, dans une volonté de contribuer au renouvellement de la création nationale.

Lors de la cérémonie d'ouverture, l'inspecteur général de la wilaya, représentant le wali Lakhdar Seddas, a souligné l'importance de ces initiatives dans l'animation de la vie culturelle et le rapprochement entre artistes et créateurs. Il a également mis en avant le rôle de la culture dans la préservation de l'identité nationale et la transmission du patrimoine aux nouvelles générations, réaffirmant le soutien des pouvoirs publics aux initiatives culturelles et aux talents artistiques.

De son côté, le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Mouhamed Guemmoumia, a souligné la vocation de ces journées, appelées à dépasser le cadre des représentations pour devenir un espace de dialogue et de réflexion sur la situation du théâtre et ses perspectives. Le quatrième art porte, a-t-il rappelé, un message humain et culturel qui permet d'interroger la réalité, d'élargir les horizons de la pensée et de stimuler la créativité. Il a également insisté sur l'importance de préserver l'héritage des pionniers tout en ouvrant la scène aux jeunes artistes, saluant l'appui du ministère de la Culture et des Arts et l'accompagnement des autorités locales.

Pour Ibrahim Djaballah, directeur du théâtre régional et responsable de la manifestation, la portée de ces journées ne se limite pas aux spectacles. Elle réside aussi dans les échanges et les débats susceptibles de faire émerger de nouvelles idées et des initiatives au service de l'avenir du théâtre algérien.

Cinq spectacles en compétition

La compétition réunit cinq productions issues de différentes régions du pays. Les représentations ont débuté



avec « El Mehraz », présenté par l'association « Noujoum El Fen Hassan Hassani » de Sidi Bel Abbès. Le programme se poursuit avec « El Moutahha » de l'association « Djawharat El Masrah wa El Founoun » d'Aïn Témouchent, « Nirvana » et de la coopérative « Sarti Valéry des arts et de la jeunesse » de Sidi Bel Abbès.

Deux autres spectacles complètent l'affiche, « Mahkamat Essifr », de l'association culturelle El Fen El Assil, en partenariat avec le théâtre régional de Laghouat, et « Wahed min El Joumhour », de l'association culturelle Helme El Fen d'Oran. Les représentations se poursuivent jusqu'au 14 octobre.

La manifestation accorde également une place importante à la réflexion universitaire. Présidé par l'universitaire et metteur en scène Lakhdar Mansouri, le colloque scientifique aborde les questions liées à la performance, au jeu de l'acteur et à sa formation, ainsi qu'à l'enseignement de l'art dramatique en Algérie. Les échanges portent notamment sur les méthodes pédagogiques et les conditions de préparation des futurs artistes.

En plus des spectacles et des rencontres scientifiques, des ateliers spécialisés sont proposés aux praticiens et aux passionnés de théâtre. Le docteur Hamza Djaballah encadre l'atelier de scénographie, tandis qu'Abdelhakim Madani anime celui consacré à l'éducation vocale. Ces activités visent à renforcer les compétences techniques et artistiques des participants et à approfondir leur pratique.

La cérémonie d'ouverture a également rendu hommage à la mémoire de M'hamed Benguettaf. Des intermèdes musicaux au oud, interprétés par l'artiste Salsabil Baghdadi, ont accompagné la projection d'un film documentaire réalisé par Abdelaziz Lachlah, avec la contribution de Benabdellah Sekkouri. À partir de photographies, d'extraits de pièces et de déclarations du dramaturge, le film est revenu sur les principales étapes de son parcours et sur sa contribution au théâtre algérien.

Plusieurs personnalités culturelles et artistiques ont été distinguées, parmi lesquelles Mohamed Djellab, acteur de la vie culturelle à Naâma, qui avait réalisé le premier film amateur de la région dans les années 1970, ainsi que le comédien de théâtre Bella Boumediene et Mohamed Yahiaoui, directeur général du Théâtre national algérien.

Les membres du jury de la compétition ont également été présentés. Présidé par l'universitaire et critique Mohamed Boukras, il compte le metteur en scène Aïssa Djekati et l'artiste Kada Kebize. Les responsables du colloque scientifique et les membres de la commission chargée de visionner les spectacles et de sélectionner les troupes ont, eux aussi, été présentés.

Enfin, les jeunes générations occupent une place particulière dans cette édition. Des enfants ayant participé aux ateliers estivaux de l'initiative « Maison d'été de la culture et des arts », lancée par le ministère de la Culture et des Arts, ont été honorés. Cette initiative souligne l'importance de l'éveil culturel dès l'enfance et de l'accompagnement des jeunes talents, considérés comme essentiels à la continuité et au renouvellement de la pratique théâtrale en Algérie.

Aymen D.

57E FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR

La compétition officielle se poursuit à Mostaganem

LE PROGRAMME des compétitions du 57e Festival culturel national du théâtre amateur de Mostaganem s'est poursuivi vendredi avec deux représentations « Error 404 » de l'association Ouarsenis pour la création, de la wilaya de Tissemsilt, et « El Ghoula » (L'Ogre), de l'association Saïdia, de la wilaya de Mostaganem.

La compétition officielle de l'édition 2026 de ce rendez-vous a débuté jeudi soir avec la présentation de deux pièces abordant des univers différents.

« Wahed min el-jomhour » (Un parmi le public), de la troupe oranaise Hilm El Fen, a ouvert les représentations au Théâtre régional Djilali-Benabdelhalim, suivie de « Fi el-jerh » (Dans la blessure), une œuvre de la troupe Noujoum El Fen consacrée à la question palestinienne.

Pendant cinq jours, plusieurs troupes venues de différentes wilayas se succéderont, sur scène dans le cadre de la compétition. En parallèle, le festival propose des spectacles hors compétition, des ateliers de formation et des rencontres dédiées à la mémoire du théâtre amateur et à la transmission des expériences.

La pièce "Wahed min el-jomhour", présentée par la troupe de l'atelier théâtral "Hilm El Fen" et Inspirée de "La Vie de bohème", a été interprétée par les comédiens amateurs Amine Houha, Bendiaf Rezkallah, Oussama Remache et Amine Ouraghi. La mise en scène et la scénographie ont été assurées par le metteur en scène Sofiane Ahed.

A l'issue d'une séance de débat consacrée à cette première pièce en compétition, la troupe "Noujoum El Fen", regroupant des artistes des wilayas de Blida et d'Alger, est montée sur scène pour présenter "Fi el-jerh" (Dans la blessure), une pièce produite en 2026 et écrite et mise en scène par Talal Hemila. Les membres de la troupe, notamment Hicham Hemila, Wassim Chekrouni , Lamis Khalil, Imad Assal, Nourhane Mekachmi et Maroua Bessadi, ont travaillé pendant quatre mois à la réalisation de cette œuvre consacrée à la question palestinienne, avant sa représentation en avant-première le 1er mai dernier. Parallèlement, le public du quatrième art a pu assister, jeudi, à des spectacles présentés hors compétition. La pièce "Qif" (Stop), du Théâtre "El-Mawja" de Mostaganem, a été jouée à la Maison de la culture de Sidi-Ali, tandis que "La Dernière danse", de l'association El Gouwala de Relizane, a été présentée au Théâtre "El-Mawja", à Salamandre. Hors compétition, la programmation prévoit également la pièce "L'Aventurier", avec le clown Titi, dans la commune de Sidi-Ali, ainsi que "Houria", de l'association Amazday, au Théâtre "El-Mawja", à Salamandre, dans la commune de Mostaganem.

Cette édition prévoit, par ailleurs, des ateliers de formation consacrés à la préparation de l'acteur, encadrés par cinq spécialistes des arts de la scène théâtrale. Un autre rendez-vous, intitulé "Les amateurs ont une histoire", réunira des artistes amateurs ayant participé aux premières éditions du Festival national du théâtre amateur. Cette rencontre vise à faire revivre la mémoire théâtrale, à favoriser le partage d'expériences et à transmettre le savoir-faire des pionniers à la nouvelle génération.

A. B. / Agence

HOMMAGE

Mostaganem prépare un colloque national sur Kaki

PAR AILLEURS et en prévision du colloque national consacré au dramaturge Ould Abderrahmane Kaki prévu les 2 et 3 décembre 2026 à Mostaganem, une réunion de la commission scientifique s'est tenue en présence de responsables culturels et de spécialistes du théâtre et des arts dramatiques, afin d'examiner les aspects scientifiques et organisationnels de l'événement et d'en arrêter le programme.

La rencontre a regroupé notamment le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Mostaganem, Marouani Mohamed, Khalida Ben Bali, directrice de la Maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki, ainsi que le directeur du Théâtre régional Djilali-Benabdelhalim. Des membres de l'Association nationale culturelle Kaki El-Dhahabi et de la commission scientifique ont également pris part aux travaux.

Présidée par le professeur Benamar Azzouz, de l'Université d'Oran, la commission compte plusieurs universitaires et spécialistes des universités d'Alger 2, de Sidi Bel-Abbès et de Tlemcen, ainsi que des représentants de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel de Bordj El-Kiffan, de l'École normale supérieure. Les échanges ont porté sur la préparation du contenu scientifique et l'organisation générale du colloque, avec pour objectif de mettre en valeur le parcours et l'héritage artistique de Ould Abderrahmane Kaki. Cette rencontre entend rappeler la contribution majeure du dramaturge à l'enrichissement du théâtre et du paysage culturel algériens.

A. B.

AVANT-PREMIÈRE DE «TICRAD» D'IDIR BENCHABANE

Les gardiennes d'un art gravé dans la peau

Gravés sur la peau de générations de femmes kabyles, des signes, des lignes et des motifs racontent une histoire que le temps menace d'effacer. Présenté en avant-première hier à la Cinémathèque d'Alger, dans le cadre de la 11e édition du Festival culturel national de la création féminine (FCNCF), le documentaire « Ticra » (Tatouages) d'Idir Benchabane recueille, grâce aux témoignages de huit femmes, les fragments d'une mémoire amazighe et d'un art ancestral dont elles sont les dernières gardiennes.

Il est des œuvres qui se lisent à même la peau, dans les lignes, les losanges et les signes que le temps n'a pas réussi à effacer. Dans les montagnes du Djurdjura, le réalisateur retrace une histoire que les archives écrites peinent à restituer, celle des femmes kabyles et d'un art corporel profondément ancré dans les usages sociaux, esthétiques, spirituels et thérapeutiques de la région.

Réalisé en 2025 et d'une durée d'environ 60 minutes, « Ticraḍ », entièrement tourné en kabyle, est le fruit d'un travail de collecte de témoignages et de documentation sur les tatouages traditionnels kabyles. Fasciné depuis l'enfance par ces graphismes corporels, Idir Benchabane entend, à travers ce documentaire, recueillir les fragments de cette mémoire avant qu'ils ne disparaissent avec les femmes qui en sont les dépositaires.

Pour guider le spectateur dans cette quête, le film s'appuie sur une carte géographique qui matérialise la progression des recherches du réalisateur. L'enquête sillonne plusieurs villages emblématiques de la région, notamment Aourir, dans la commune d'Ifigha, relevant de la daïra d'Azazga, Aït Aïcha, dans la commune d'Idjeur, relevant de la daïra de Bouzeguène, ainsi que Maraghna, dans la région d'Illoula Oumalou.

Sous l'œil attentif de la caméra de Malik Bourkache, ces localités deviennent les étapes d'une enquête consacrée à une tradition dont les traces subsistent sur les visages et les corps de huit femmes, dépositaires d'un savoir séculaire.

« C'est une thématique qui est effectivement très importante. Mais je pense que les gens ne mesurent pas encore l'urgence de l'importance de ce pan de notre culture. Je pense qu'ils se réveilleront quand il sera peut-être trop tard, quand il n'y aura plus de femmes tatouées [de la sorte] », déclare Idir Benchabane au Jeune Indépendant, avant la projection du film.

Son intérêt pour ces motifs remonte à l'enfance, lorsqu'il commence à s'interroger sur leur origine et leur signification. « J'ai commencé à me poser des questions quand j'étais enfant : d'où venaient ces motifs, comment ça se faisait, pourquoi ça se faisait. Et puis, de fil en aiguille, j'ai commencé à rencontrer ces femmes, à leur poser de plus en plus de questions. Plus elles répondaient à mes questions et plus d'autres questions me venaient. Donc ça a mené au travail que j'ai fait récemment », raconte-t-il.



PHOTOGRAPHIER LES TRACES AVANT QU'ELLES NE S'EFFACENT

Cette curiosité s'étend à d'autres formes d'expression artisanale, notamment la tapisserie et la poterie. Mais le tatouage revêt, à ses yeux, un caractère d'urgence. « Sauf que le tatouage… il y a eu urgence à travailler sur le tatouage. Parce que ces femmes ne sont pas immortelles. Quand on parle de poterie ou de tapisserie, c'est des choses qui peuvent durer dans le temps. Alors qu'une dame qui décède, elle emporte avec elle ses œuvres d'art. Donc il y a eu urgence à les photographier, à leur poser des questions. Parce que les générations futures n'auront pas cette chance », insiste le réalisateur.

En plus du travail de collecte, le documentaire entend également remettre en question certaines idées reçues sur cette pratique. Selon Idir Benchabane, l'idée selon laquelle les femmes kabyles se seraient tatouées pour effrayer les colons durant la guerre de Libération nationale ne correspond pas à ce qu'il a pu observer sur le terrain. En donnant directement la parole aux principales intéressées et en recueillant leurs souvenirs, le film invite à dépasser ce cliché pour restituer la diversité des usages et des significations associés à ces tatouages.

Pour mener à bien cette enquête, le cinéaste s'est appuyé sur sa proximité culturelle, les réseaux sociaux et les rencontres nouées au fil de ses recherches. « Sur Instagram, les gens savent un peu ce que je fais. Quand il y a quelqu'un qui a une grand-mère, une grand-tante qui est tatouée, ils me contactent. Généralement, ça aboutit à une rencontre avec cette dame-là, à une photographie, à une vidéo. Je prends ce que je peux prendre des gens qui acceptent de me recevoir dans le cadre de mes recherches », explique-t-il.

La langue a également joué un rôle déterminant dans cette démarche. Originaire de la région, Idir Benchabane a pu mener ses entretiens dans sa langue maternelle, facilitant ainsi les échanges avec les témoins. « Pour le coup, c'est ma région natale. Je maîtrise bien mieux le kabyle que le dialectal algérien. Donc ça s'est fait naturellement, le fait de faire mes recherches en kabyle », précise-t-il.

« Ces femmes sont de véritables œuvres d'art. Elles sont tatouées sur quasiment toutes les parties du corps. C'est très beau à voir. C'est étonnant de constater à quel point le tatouage occupait une place importante dans nos sociétés, il n'y a pas si longtemps », souligne-t-il. Cette pratique, précise le réalisateur, est répandue dans plusieurs régions du pays. Son projet initial avait d'ailleurs une portée nationale, mais sa concrétisation se heurte à des difficultés sur le terrain.

Devant la caméra, les témoins dévoilent leurs ornements indélébiles et ravivent le souvenir des rituels qui accompagnaient leur réalisation. Elles expliquent que les tatouages étaient généralement pratiqués en automne, une saison jugée plus favorable. Les fortes chaleurs estivales étaient considérées comme propices aux infections, tandis que le froid hivernal rendait l'expérience plus pénible.

LE PRIX DE LA BEAUTÉ TRADITIONNELLE

Âgées de 64 ans à plus de 90 ans, ces femmes livrent un témoignage intime sur leur rapport au corps et aux traditions. Certaines se sont conformées aux usages de leur milieu, tandis que d'autres racontent avoir été amenées à se faire tatouer par des ruses familiales, essentiellement dans le but d'embellir leur apparence. Selon leurs témoignages, cette pratique traditionnelle était particulièrement douloureuse.

Pour autant, les avis divergent. Plusieurs femmes revendiquent cette forme de beauté traditionnelle kabyle et ne regrettent pas de s'être fait tatouer, tandis que d'autres expriment des regrets.

Leurs récits révèlent également la complexité d'un héritage dans lequel les considérations esthétiques côtoyaient les croyances et les usages thérapeutiques. Certaines femmes souffrant de goitre se faisaient ainsi tatouer au niveau de la gorge, dans l'espoir d'atténuer le gonflement associé à cette affection.

Déjà présenté à l'étranger, notamment lors de la première édition d'Aflam à Marseille, à l'Association de culture berbère à Paris, à l'Amazigh Film Festival de Boston et dans le cadre de ciné-débats à Montréal, « Ticraḍ » est cette fois allé à la rencontre du public algérois. À l'issue de la projection, des spectateurs de différentes générations ont salué la finesse de ce travail de mémoire lors d'un débat avec le réalisateur. En clôturant son film sur des chants kabyles poignants, Idir Benchabane rappelle que la sauvegarde du patrimoine ne se limite ni aux monuments ni aux pièces conservées dans les musées. Elle passe aussi par l'écoute de celles qui en sont les dépositaires et dont la peau porte encore les traces d'une histoire collective. À travers leurs témoignages, « Ticraḍ » contribue à préserver la mémoire vivante de cette génération, gardienne d'un patrimoine séculaire.

Khalil Aouir

«TAKAFA-UP CHALLENGE»

Les candidatures ouvertes ce dimanche

LE MINISTÈRE de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture, ce dimanche 11 octobre des candidatures à la deuxième édition du concours national « Takafa-Up Challenge », destiné aux start-up, aux micro-entreprises, aux entreprises culturelles et aux porteurs de projets innovants dans les industries culturelles et créatives. La manifestation, lancée en 2021 vise à poursuivre la mobilisation des porteurs de projets autour des industries culturelles et créatives.

Les candidats ont jusqu'au 5 novembre pour soumettre leurs projets, via une plateforme électronique dédiée. L'initiative du département de Malika Bendouda vise à encourager l'innovation et l'entrepreneuriat dans le secteur culturel, en soutenant des projets susceptibles de renouveler les pratiques artistiques, de diversifier l'offre culturelle et de valoriser le patrimoine national.

Le concours couvre un large éventail de domaines, allant de l'audiovisuel et du cinéma à la musique et aux industries phonographiques, en passant par le livre, l'édition, la lecture, les arts vivants et le spectacle. Le patrimoine et le tourisme culturel, le design, la mode, l'artisanat créatif, les jeux vidéo et les expériences immersives figurent également parmi les secteurs concernés. La culture numérique, les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle constituent, elles aussi, des champs d'innovation ouverts aux candidats.

À travers cette kyrielle d'activités, « Takafa-Up Challenge » entend favoriser l'émergence de solutions et de modèles économiques capables de rapprocher les publics des œuvres, de faciliter l'accès aux contenus culturels et de renouveler les modes de création et de diffusion.

Les projets liés à la valorisation du patrimoine peuvent notamment s'appuyer sur les outils numériques et les technologies immersives, tandis que les initiatives dans l'édition, la musique ou le spectacle peuvent proposer de nouvelles approches de production, de médiation et de diffusion. Plusieurs distinctions sont prévues pour récompenser les projets retenus, dont le Grand Prix «Takafa-Up», le prix de l'innovation, le prix du patrimoine et de l'identité culturelle ainsi que le prix de l'entrepreneuriat féminin. Ces récompenses mettent en évidence les différentes dimensions du concours, entre créativité, valorisation de l'identité culturelle et développement de l'initiative économique portée par les femmes.

Les candidatures seront déposées exclusivement via la plateforme électronique mise en place par le ministère, à l'adresse suivante : https://e-servicesculture.dz/challenge-2026/. Lancé en 2021 en partenariat avec le ministère chargé de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, « Takafa-Up Challenge» s'inscrit dans une démarche visant à renforcer le tissu entrepreneurial culturel et à encourager l'intégration des outils numériques dans les activités artistiques.

A. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE TAMANRASSET
NIF : 099111010226349
Adresse : Cité El Wiam - Tamanrasset, Tel : 029.32.00.21/ Fax : 029.32.00.20

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° : 10/2026

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 161 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tamanrasset, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence capacités minimales N°: 10/2026, parus dans les journaux (AKHBAR EL SABAH) en date du : 22/09/2026 et (le jeune indépendant) en date du 23/09/2026, relatif à la «REALISATION DES TRAVAUX EN TOUS CORPS D'ETAT AVEC VRD (III) DES :

- Lot N° : 01 : REALISATION DE RESTE A REALISER DES TRAVAUX EN TOUS CORPS D'ETAT AVEC VRD (III) de (50+10) LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES LPA II PROFIT AU PERSONNEL DE LA SURETE NATIONAL A TAMANRASSET.
- Lot N° : 02 : REALISATION DES TRAVAUX EN TOUS CORPS D'ETAT AVEC VRD (III) DES 24 LOGEMENTS F3 (PROMOTION LIBRE).» , les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

Projet	N° Lot	NBR de logt	Commune	Site	Attributaire provisoire du marché	Montant d'offre financière proposé (DA/TTC)	Montant d'offre financière après correction (DA/TTC)	Évaluation de l'offre (Notation) (La note qualifiée 50 pts)			Note globale (100 pts)	Observation
								Moyens matériels (45 pts)	Moyens humains (35 pts)	Délai de réalisation (20 pts)		
Réalisation des travaux en tous corps d'etat avec vrd (III) des : - lot n° : 01 : Realisation de reste a realiser des travaux en tous corps d'etat avec vrd (III) de (50+10) logements promotionnels aides lpa ii profit au personnel de la surete national a tamanrasset. - lot n° : 02 : Realisation des travaux en tous corps d'etat avec vrd (III) des 24 logements f3 (promotion libre)	01	50+10 logts lpa	TAMANRASSET	TAMANRASSET	Hamlil siham N° Fiscal : 284180100872120	203 945 937.41 (DA/TTC)	203 945 937.41 (DA/TTC)	30.00 points	20.00 points	(12 Mois) 20.00. points	70.00 points	-Offre Unique, qualifié et acceptable économiquement
	02	08 logts f3				96 136 379.50 (DA/TTC)	96 136 378.84 (DA/TTC)	30.00 points	20.00 points	(10 Mois) 20.00. points	70.00 points	-Offre Unique, qualifié et acceptable économiquement

Les soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher auprès des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de TAMANRASSET, sise à la cité Wiam dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres. La commission des marchés de l'OPGI, est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délais de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2026 / ANEP 2616033714**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
WILAYA D'ALGER
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE DAR EL BEIDA

وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية
ولاية الجزائر
ديوان الترقية والتسيير العقاري
الدار البيضاء

Nif : 000016001140661

A
Madame La Gérante
De l'entreprise « EURL LOTUS HIRA »
CITE 602 Logements les Dunes BT SCB1 N°54 et 57 CHERAGA – ALGER

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu le décret exécutif n°**76/143** du **23/10/1976**. modifié et complété, portant création des Offices de Promotion et de Gestion Immobilière.
- Vu le décret exécutif N°**51** du **16/07/2025** portant la nomination de **Monsieur ZITOUNI Fayçal** en qualité du Directeur Général de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida / Wilaya D'Alger.
- Vu le décret présidentiel N°**15-247** du **16/09/2015**, portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment l'article n°**149**.
- Vu le Marché visé par la commission des marchés de l'office de promotion et de gestion immobilière de Dar El Beida, sous le **N°06/26** du **21/01/2026** portant la réalisation du reste à réaliser les travaux en tous corps d'état (TCE) du projet Lot N°01: 158/318 Logements Promotionnels Aidés (126 F3 + 32 F4) avec 30 commerces, 10 services et 10 Logements Promotionnels Libres sis à El Kahla circonscription administrative de Birtouta – Wilaya D'Alger. Conclu avec l'entreprise **«EURL LOTUS HIRA»** dont le siège social sis à **CITE 602 Logements les Dunes BT SCB1 N°54 et 57 CHERAGA – ALGER**.
- Vu l'**ODS N°01** ayant pour objet la notification du marché et le démarrage des travaux de réalisation, notifié à l'entreprise le **21/01/2026** sous le N° **08/SEM/DMO/DG/2026**.
- Vu le retard important enregistré, pour achevé les travaux du projet suscité et le non-respect des instructions et des recommandations du maitre d'ouvrage mentionné au PV de visite de chantier.
- Vu le non-respect des engagements contractuels du marché.
- Vu le non respect du planning d'achèvement des blocs du **07/09/2026**.
- Vu le non respect des engagements du PV de la réunion du **28/09/2026**.
- Vu le PV de constat de l'huissier de justice du **05/10/2026**.

A cette effet L'entreprise **EURL LOTUS HIRA** est mise en demeure de :

- Accélérer le rythme des travaux de réalisation du reste à réaliser les travaux en tous corps d'état (TCE) du projet Lot N°01: 158/318 Logements Promotionnels Aidés (126 F3 + 32 F4) avec 30 commerces, 10 services et 10 Logements Promotionnels Libres sis à El Kahla circonscription administrative de Birtouta – Wilaya D'Alger.
- Renforcer le chantier en moyens humains qualifiés et matériels afin de permettre d'absorber le retard accusé et achevé les travaux dans les délais contractuels.
- Respecter le planning d'achèvement des blocs et de suivre les recommandations du maitre d'ouvrage.

Un délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure est fixé à **huit (08) Jours**.

Faute par l'entreprise de s'exécuter dans le délai arrêté ci-dessus, l'office se réserve le droit de lui appliquer les sanctions et mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur et notamment les dispositions du décret présidentiel N° : **15-247** du **16/09/2015**, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et les clauses du cahier des prescriptions spéciales et du cahier des prescriptions communes du marché susvisé.

La présente mise en demeure est publiée dans le bulletin des marchés de l'operateur publics **(BOMOP)** et dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national, également notifiée à l'entreprise, Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de sa première publication dans la presse ou le **BOMOP**.

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2026 / ANEP 2616033839**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTAIRE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE l'HYDRAULIQUE
WILAYA DE LAGHOUAT
NIF DHWL : 099003019000736

Avis D'appel D'offres National ouvert avec exigence des capacitées minimales
N47/2026

La Direction de l'hydraulique de la wilaya de Laghouat a

lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale conformément aux disposition de article 39 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relative aux marché publique et conformément aux article 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant règlement des marché publique et des délégation des services public ayant pour objet des travaux de :

-Acquisition de camions-citernes(AFLOU).

*Intitule d'Opération :

-Acquisition de camions-citernes(AFLOU).

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Laghouat.

Les entreprises qualifiées peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

Les entre reprises concernées par cette offre:

Le présent cahier de charges s'adresse aux fabricants-aux agents agrées et aux distributeurs agrées avec l'obligation de fournir les documents justificatifs (agrément -registre de commerce.)

1 - première enveloppe : offre candidature
- Déclaration de candidature.
- une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous- traitants :

* capacité professionnelles : Fabricant, les concessionnaires agrées et les distributeurs agrées
*capacité financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires les 03 d'arénaires années (2023-2024-2025)

-2 – deuxième enveloppe : offre technique
- une déclaration à souscrire.
- un memoire technique justificatif
- planning des travaux
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique..
- le cahier des charges portant à la dernière page.

3 –troisième enveloppe : offre financier
- la lettre de soumission.- le bordereau des prix unitaires.- Le détail quantitatif et estimatif.
- la décomposition du prix global et forfaitaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insères dans des enveloppes séparées et et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référance et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », »offre technique « ou « offre financière »,selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cachetée anonyme, comportant la monition « a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- appel d'offres N° : :

La date limite de dépôt des offres est fixée après 15 jours de la première parution de cette avis dans les journaux Nationaux ou au BOMOP et dans les journaux électroniques à partir de 08 :00 H jusqu'à 14 :00 H .

Les soumissionnaires resteront engages pendant une durée de 03 mois + délai de préparation des offres 15jours à compter de la date limite des dépôts, celons l'article 16 du cahier des charge.

Les soumissionnaires peuvent assister a l'ouverture des offres le même jour du dépôt des offres à 14 :00 H au Direction DE L'HYDRAULIQUE de la wilaya de Laghouat.

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2026 / ANEP 2616033676**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER « BENMERAD EL MEKKI » - AMIZOUR
NIF : 408016000000604100106

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 03/2026

L'Etablissement Public Hospitalier d'Amizour lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour objet de : **Acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'EPH Amizour, durant l'année 2026,** repartis en lots suivants :

— **Lot n° 01 : Films et produits d'imagerie médicale et d'exploration**
— **Lot n° 02 : Objets de pansement**

ELIGIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE :
Conformément aux dispositions de l'article 44 aliéna 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ne peuvent participer à l'appel d'offre que les établissements pharmaceutiques exercent dans l'activité de fabrication, d'importation ou de distribution en gros des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux.
A ce titre, ne sont admis à présenter des offres, pour chacun des lots faisant l'objet du cahier des charges, que les personnes physiques ou morales remplissant les conditions suivantes :

a) **Capacités professionnelles :**
— Registre de commerce **électronique** en cours de validité
— Agrément du ministère chargé de l'industrie pharmaceutique, **en cours de validité.**

b) **Capacités techniques :**
— Ayant réalisé des marchés similaires, justifié par, au moins, une (01) attestation de bonne exécution établie par des services contractants publics dans le **domaine des consommables et dispositifs médicaux**, durant les **trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025).**

c) **Capacités financières :**
— Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen minimal de **5.000.000,00 DA** ou plus, de **trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), justifié** par l'attestation du chiffre d'affaires (C20) délivrée par les services des impôts **(copie lisible)** et les bilans financiers des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) pour les sociétés, certifies par un commissaire aux comptes ou un comptable agrée **(copie lisible)**

N.B : l'offre n'ayant pas répondu aux conditions d'éligibilité énumérées ci-dessus sera éliminée.

RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :
Le cahier des charges est à retirer auprès de l'Etablissement Public Hospitalier d'Amizour, Bureau des marchés publics, sis a Boukhalfa – Commune d'Amizour – Wilaya de Béjaia, à partir de la première date de publication de l'avis de l'appel d'offres dans la presse écrite, presse électronique ou le BOMOP.
Le soumissionnaire peut obtenir une copie papier et/ ou une copie numérique sur clé USB ou CD/DVD

PRESENTATION DES OFFRES : Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant dénomination et l'adresse du soumissionnaire, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention (dossier de candidature), (offre technique) ou (offre financière), selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2026

Acquisition de produits pharmaceutiques au profit de l'EPH Amizour – année 2026,
Lot n°..... :

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'AMIZOUR
Boukhalfa, Commune d'Amizour – W. Béjaia

A) **Le Dossier de Candidature contient :**
- Déclaration de candidature remplie, datée et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité (selon le model ci-joint) ;
- Déclaration de probité remplie, datée et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité (selon le model ci-joint) ;
- Copie des statuts pour les sociétés ;
- Copie de registre du commerce électronique ;
- Copie de l'agrément délivré par le ministère chargé de l'industrie pharmaceutique en cours de validité ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité
- Copie d'attestation d'identification fiscale (NIF) ;
- Copie de l'attestation du chiffre d'affaires (C20) des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), délivrée par les services des impôts (copie lisible) et les bilans financiers des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) pour les sociétés, certifies par un commissaire aux comptes ou un comptable agrée (copie lisible)
- Attestation mise à jour CASNOS en cours de validité.
- Attestation de mise à jour CNAS en cours de validité.
- Liste des moyens de transport proposés pour l'exécution du marché, accompagnée de copies des cartes grises, contrat notarié de location en cours de validité (véhicules de location) et attestations d'assurance des véhicules en cours de validité ;
- Liste des moyens humains proposés pour l'exécution du marché, accompagnée des diplômes et attestations d'affiliation CNAS individuelle de chaque employé en cours de validité

B) **Offre Technique contient :**
- Cahier des clauses administratives générales dûment paraphé, signé, daté et approuvé et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire.
- La déclaration à souscrire, remplie, datée et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité (selon le model ci-joint) ;
- Fiche des caractéristiques techniques et catalogues prospectus techniques des produits objet de la soumission, pour chaque lot.

NB :
1. **Une (01) copie anonyme, dans une enveloppe neutre, propre à chaque lot séparément.**
2. **Une (01) copie signée par le soumissionnaire (cachet et signature), dans une autre enveloppe neutre, propre à chaque lot séparément.**
 - Certificat de conformité des produits proposés ;
 - Certificat d'origine des produits proposés ;
 - Lettre d'engagement pour le délai de livraison des fournitures (pour chaque lots)
 - Mémoire technique justificatif (selon le modèle ci-joint en annexe).

C) **Offre Financière contient :**
- La lettre de soumission soigneusement remplie, datée et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité (selon le model ci-joint)
- Le bordereau des prix unitaires (BPU), renseigné, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE), renseigné, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité,
- L'état récapitulatif, renseigné, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité,

DUREE DE PREPARATION DES OFFRES : Une durée de préparation des offres est accordée aux soumissionnaires. Dans le cadre de ce cahier des charges, la durée est de Quinze (15) jours à partir de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), par voie de presse écrite et presse électronique.

La durée de validité des offres est fixée à trois (03) mois plus la durée de préparation des offres Les offres accompagnées des pièces exigées par le cahier des charges doivent être déposées le quinzième jour à partir de la première parution dans presse écrite, presse électronique ou BOMOP avant **12h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis dossier de candidature, techniques et financiers se fera le **quinzième (15ème)** jour à **12h00**, en séance publique au siège de l'Etablissement Public Hospitalier d'Amizour (salle des réunions au sous-sol), en présence des soumissionnaires désireux y assister.

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2026 / ANEP 2616033708**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE SIDI DJILALI
COMMUNE DE BOUIHI
N.I.F : 098.41.34.35.114.821

1er Avis de Mise en Demeure

Suite au Marché N° : 02/2026 du : 19/07/2026 relatif au projet : **aménagement et revêtement en béton bitumineux du chemin communal reliant la rn 99 a outiet ouled mehdi sur 05 km commune de bouihi (1 ère tranche),** inscrit sous la décision N° : 114/DAL/PCD/2026 du : 13/05/2026, Attribué à **ETPH SARL EL ISRA** Dirigée par son gérant MR **FAID YAHIA** , dans une durée de réalisation de Quatre (04) mois, siège social : La Route De Sidi Belabess-Ouled Mimoun - Tlemcen.

- Suite à l'ordre de service des travaux N°26 du 23/07/2026.
- Suite au rapport d'avancement des travaux de bureau d'étude chargé de suivi du le 14/09/2026.
- Suite au non renforcement du projet par moyens matériels et humains (le system de travail 2x 8 heures).
- Vu que l'entreprise n'a pas respecté les taches du planning d'exécution des travaux et le retard dans la réalisation.
- A la suite des différentes visites de terrain effectuées par les services techniques en présence de bureau d'étude , il a été constaté un retard considérable dans le rythme d'avancement des travaux .Il a également été relevé un arrêt total des travaux au niveau du chantier, ainsi qu'une absence des ouvriers depuis le :14/09/2026jusqu'a ce jour.

Il est demandé **ETPH SARL EL ISRA** d'avancer les travaux ; renforcer le chantier par les moyens matériels et la main d'œuvre qualifiées et de respecter les taches d'exécution pour rattraper le retard et ceux dans un délai de quarante-huit (48) heurs à compter de la date de parution du présent avis dans la presse.

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2026 / ANEP 2631014647**

République Algérienne Démocratique & Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE & DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE NAAMA
DEPARTEMENT DE MAITRISE D'OUVRAGE

وزارة السكن و العمران و المدينة والتهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري
الولاية النعامة
دائرة التحكم في انجاز المشاريع

Cité 40 logts Naâma E-mail : OPGI_45@yaboo.fr
NIF / 099 145 01 010 21 34

N°: /DG/OPGI/a6. Nâama Le :

A Monsieur le gérant de l'entreprise :
KADDOUR MADJDOUB
HAÏ BENYAMINAMECHERIA WILAYA DE NAAMA

Mise En Demeure N°01

Conformément aux dispositions du marché n° 17/2026, approuvé le 23 JUIN 2026, portant **Réalisation des 96/200 logements LPL Pr 2026 à commune de MECHERIA W-NAAMA et :**

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux enregistré sous le n ° 17/2026 notifié 30/06/2026.
- Vu le chantier totalement abandonnée

L'office de promotion et de gestion Immobilière de Nâama sis l'ancienne cité administratif Nâama mis **en demeure** l'entreprise **KADDOUR MADJDOUB**; domicile à «HAI BENYAMINAMECHERIA WILAYA DE NAAMA », sous huitaine à partir de la première parution dans la presse nationale pour :

- Rattraper le retard engendré selon la formule (3*8).

Faute de quoi, l'office sera dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives à l'encontre de votre l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2026 / ANEP 2631014652**

MERCATO

Un géant italien se positionne pour Zorgane !

Adem Zorgane continue de gagner en visibilité sur le marché européen. Après l'intérêt attribué à Naples, le milieu de terrain algérien figure désormais parmi les profils suivis par l'AC Milan, à en croire les informations relayées par plusieurs médias italiens.



Selon le journaliste italien Niccolò Ceccarini, dans son éditorial pour Tuttomercatoweb, le nom de Zorgane figure sur une liste de trois milieux de terrain étudiés par les Rossoneri. Le club milanais s'intéresse également à Alex Scott, qui évolue à Bournemouth, et à Yasin Ayari, sous contrat avec Brighton. Trois profils différents pour un secteur de jeu que la direction souhaite préparer à l'avenir, notamment dans la perspective de la succession de Luka Modrić.

À 26 ans, l'international algérien présente des caractéristiques susceptibles de séduire les recruteurs milanais. Le joueur formé à l'ES Sétif peut évoluer devant la défense comme dans un rôle de relayeur. Sa polyvalence et son activité sans ballon constituent également des atouts dans un championnat aussi exigeant que la Serie A. Estimée à environ 12 millions d'euros, sa valeur marchande pourrait rendre cette piste plus accessible que celle de certains concurrents. Alex Scott, notamment, serait particulièrement coûteux, tandis que la situation contractuelle de Yasin Ayari pourrait représenter une opportunité différente pour les dirigeants milanais. Pour autant, il convient de rester prudent. À ce stade, aucun accord ni aucune offre officielle n'ont été annoncés. L'AC Milan en est encore à la phase d'évaluation des profils susceptibles de renforcer son entrejeu. De son côté, Zorgane ambitionne de franchir un nouveau palier après ses prestations avec l'Union Saint-Gilloise. Son avenir dépendra toutefois de la concrétisation éventuelle de ces intérêts et de sa capacité à poursuivre sur sa lancée. Une chose est certaine : voir son nom associé à un club de l'envergure de l'AC Milan confirme la progression de sa cote sur la scène européenne.

ANGLETERRE : HADJAM BUTEUR POUR SES DÉBUTS EN PL !

Entré en jeu dans les dernières minutes, l'international algérien Jaouen Hadjam a profité d'une opportunité en or pour marquer les esprits et contribuer à une victoire précieuse des Seagulls sur la pelouse de Sunderland (2-0). Jaouen Hadjam a vécu un après-midi particulier en Premier League. Ce samedi, le latéral gauche algérien a inscrit son premier but dans le championnat anglais, participant au succès de Brighton sur le terrain de Sunderland, lors de la rencontre comptant pour la journée de championnat. Alors que les Seagulls se dirigeaient vers une victoire étriquée, l'ancien joueur des Young Boys de Berne a définitivement scellé le sort de la rencontre dans le temps additionnel. Entré en jeu à la 88e minute aux côtés de Georginio Rutter, Hadjam n'a eu besoin que de quelques instants pour se distinguer. À la 90e+3, sur une contre-attaque parfaitement menée, Rutter a servi l'Algérien dans la surface. Ce dernier a alors fait preuve de sang-froid pour conclure d'une frappe puissante, malgré un angle fermé, et envoyer le ballon au fond des filets. Cette réalisation est symbolique pour le défenseur de 23 ans, qui découvre cette saison le championnat anglais après son arrivée à Brighton durant le mercato estival en provenance des Young Boys. Elle vient également récompenser sa capacité à saisir les opportunités, même avec un temps de jeu limité. Avant ce premier but en Premier League, Hadjam s'était déjà illustré sous ses nouvelles couleurs. Le 16 septembre dernier, il avait notamment délivré une passe décisive face à Manchester United en EFL Cup, laissant entrevoir ses qualités offensives. Au-delà de cette performance individuelle, Brighton réalise une belle opération en s'imposant à l'extérieur. Les hommes de Fabian Hürzeler ont ouvert le score par Maxim De Cuyper à la 53e minute, avant de résister aux tentatives de Sunderland, malgré une fin de match disputée sous pression. Avec cette réalisation, Hadjam poursuit son adaptation au football anglais et marque des points dans la rotation des Seagulls. Une première en championnat qui pourrait lui offrir davantage de confiance pour la suite de la saison.

NORVÈGE : CHIAKHA RETROUVE DÉJÀ LE CHEMIN DES FILETS !



Critiqué après une trêve internationale compliquée avec l'Algérie, Amin Chiakha n'a pas tardé à réagir avec Rosenborg. L'attaquant a retrouvé le chemin des filets quelques minutes seulement après son retour en club. Nouveau match et nouveau but pour Amin Chiakha. À peine revenu de son rassemblement avec l'Algérie, l'attaquant de Rosenborg a immédiatement retrouvé ses habitudes en club. Titulaire ce samedi contre Sandefjord, le joueur de 20 ans n'a même pas attendu cinq minutes avant d'ouvrir le score et de mettre son équipe sur les bons rails Rosenborg obtient rapidement un penalty et Chiakha prend ses responsabilités. Face au gardien de Sandefjord, l'international algérien ne tremble pas : il fixe le portier avant de placer tranquillement son ballon sur sa gauche. Une exécution pleine de maîtrise qui lui permet de retrouver immédiatement le chemin des filets après une trêve internationale beaucoup plus compliquée sous le maillot des Verts. Chiakha avait justement été critiqué pour ses prestations durant le rassemblement de l'équipe nationale. L'attaquant n'avait pas réussi à profiter pleinement du temps de jeu qui lui avait été accordé et avait reconnu avoir encore besoin de temps pour s'adapter aux exigences de la sélection et trouver ses repères avec ses nouveaux partenaires. En Norvège, en revanche, son efficacité ne fait aucun doute. Avant cette rencontre, Chiakha totalisait 13 buts et 3 passes décisives en 21 matchs d'Eliteserien cette saison. Son penalty face à Sandefjord porte donc son total à 14 réalisations en championnat, confirmant un peu plus son statut de meilleur buteur de la compétition.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE

Sacré joueur du mois, Amine Gouiri apte pour la reprise

PLÉBISCITÉ par les supporters phocéens, Amine Gouiri a été officiellement élu « Olympien du mois » pour septembre 2026. Cette distinction individuelle vient récompenser l'excellent début de saison de l'attaquant international algérien sous les couleurs marseillaises. Une belle reconnaissance pour un joueur qui s'impose comme l'un des éléments les plus en vue de l'effectif olympien en ce début d'exercice. Une vive inquiétude avait pourtant gagné le staff olympien ces derniers jours. Touché lors du rassemblement de la sélection algérienne, face à la Zambie, le joueur de 26 ans avait dû céder sa place tôt dans la rencontre, ce qui faisait craindre une indisponibilité prolongée. Cette sortie prématurée avait donc laissé planer le doute sur sa participation à la reprise du championnat, au moment même où il était récompensé par les supporters. Finalement, il y a eu plus de peur que de mal pour le natif de Bourgoin-Jallieu. Les examens médicaux se sont montrés rassurants et ont écarté toute lésion grave. Totalement rétabli, Gouiri a déjà repris l'entraînement collectif et sera bel et bien apte à tenir sa place dès la reprise du championnat face à ESTAC Troyes, ce week-end. L'entraîneur Bruno Genesio l'a confirmé en conférence de presse : « Gouiri s'est entraîné normalement et sera apte pour dimanche ».

Il s'agit d'une excellente nouvelle pour l'OM, qui pourra s'appuyer sur son homme en forme du moment pour aborder ce premier match après la trêve internationale. Ce rendez-vous permettra à l'attaquant des Verts de concrétiser sa belle forme du moment et de confirmer son statut d'homme fort du onze marseillais.

LIGUE 1 MOBILIS / USMA

Le casse-tête offensif du staff technique

Les Rouge et Noir ont concédé leur première défaite de la saison jeudi dernier face au MB Rouissat.



Une contre-performance qui soulève des interrogations sur les choix de Lamine N'Diaye, appelé à rectifier le tir dès le prochain rendez-vous face à la JS Saoura. Les Usmistes sont tombés de haut à Ouargla. Après un début de saison plutôt encourageant, marqué notamment par une victoire convaincante en déplacement à Akbou face à l'Olympique local, ils ont essuyé leur première défaite de l'exercice face au MB Rouissat. Une contre-performance qui laisse un goût amer, d'autant que l'équipe n'a pas affiché le même visage que lors de sa précédente sortie à l'extérieur. Cette fois-ci, les hommes de Lamine N'Diaye ont manqué de caractère et n'ont pas réussi à imposer leur jeu face à un adversaire qui a fait la différence sur un seul détail : un pénalty. Au-delà du résultat, c'est surtout le contenu de la prestation qui suscite des interrogations. L'USMA avait pourtant montré de bonnes dispositions lors des précédentes rencontres, notamment avec le système en 4-3-3. Cette organisation avait permis à l'équipe de trouver un certain équilibre entre les différents compartiments et d'afficher un visage plus séduisant. Contre toute attente, le technicien sénégalais a préféré revenir au 4-4-2 face au MB Rouissat. Un choix qui n'a pas porté ses fruits, puisque les Algérois ont éprouvé des difficultés à développer leur jeu et à se montrer suffisamment dangereux. Du coup, il faut s'attendre à ce que N'Diaye revienne au 4-3-3 à partir du prochain match face à la JS Saoura dans un match qui se jouera à la maison. Les choix opérés au moment de composer le onze de départ sont également sujets à débat. La titularisation d'Ilyes Chetti, qui revenait après une longue période d'absence, ainsi que celle de Dhirar Bensaâdallah, a notamment suscité des interrogations. Sans remettre en cause les qualités des joueurs concernés, la question de leur état de forme et de leur capacité à répondre immédiatement aux exigences d'un match aussi important mérite d'être posée. Dans ce contexte, Lamine N'Diaye assume forcément une part de responsabilité dans cette déconvenue. Désormais, le coach devra tirer les enseignements de cet échec et revoir sa copie avant la prochaine rencontre face à la JS Saoura. Un rendez-vous durant lequel le faux pas sera difficilement envisageable, surtout si l'équipe veut rapidement retrouver sa dynamique et éviter de perdre davantage de terrain. Le grand chantier concerne le compartiment offensif.

Les Usmistes parviennent à se rapprocher des buts adverses et à se procurer des situations intéressantes, mais ils pèchent encore dans le dernier geste. Cette absence d'efficacité les empêche de concrétiser leurs temps forts. À Lamine N'Diaye de trouver les solutions nécessaires pour améliorer la finition et permettre à ses attaquants de retrouver le chemin des filets. La réaction est désormais attendue, aussi bien dans le jeu que dans les résultats.

LE MATCH FACE À L'ES BEN AKNOUN REPORTÉ

La rencontre devant opposer l'ES Ben Aknoun à l'USM Alger, pour le compte de la sixième journée du championnat de Ligue 1, n'aura finalement pas lieu à la date initialement prévue. Les responsables de la Ligue de football professionnel (LFP) ont décidé de reporter cette confrontation à une date ultérieure, sans qu'un nouveau rendez-vous ne soit précisé pour le moment.

Ce report vient ainsi modifier le programme des Rouge et Noir, qui devront patienter avant de retrouver la compétition à l'occasion de cette affiche. Le staff technique pourra, en attendant la fixation de la nouvelle date, se concentrer sur la préparation des prochaines échéances et gérer au mieux les efforts de son effectif dans cette période importante de la saison.

Ligue 1 Mobilis: les arbitres de la 5e journée connus

LA COMMISSION fédérale d'arbitrage (CFA) de la FAF a dévoilé les désignations des arbitres pour la 5e journée de Ligue 1 Mobilis, prévue les 12, 13 et 14 octobre. Le choc entre l'ES Sétif et la JS Kabylie sera dirigé par Anes Azrine, assisté de Mohamed Reda Klikha et d'Abdelkader Slimani. Redouane Allou officiera à la VAR, avec Mokrane Gourari comme assistant. Le CR Belouizdad affrontera la JS El Biar sous la direction de Lotfi Bekouassa. Il sera assisté d'Adel Abane et de Hocine Hadj Yahia. Ghada Mehat sera à la VAR, épaulée par Kheireddine Djenadi. L'USM Alger et la JS Saoura seront, pour leur part, départagées par Akram Mechaïria, assisté de Hamza Zetouni et de Mohamed Lamine Benhamouda. Abderrahmane Sahraoui prendra en charge la VAR, avec Anouar Ghezli à ses côtés. Pour les autres rencontres, Alaa Bouab, Mohamed Hamaidi et Islam Boukhatem dirigeront USM Khenchela-CS Constantine. L'US Biskra-MC Oran a été confié à Lahlou Benbraham, assisté de Haïthem Bouima et d'Amirouche Boufassa. Fateh Harkat sera à la VAR, avec Mohamed Ghezlane. Le match ASO Chlef-MC Alger sera arbitré par Mohamed Rafik Aouina, Redouane Amroune et Youcef Arioua. Youcef Tayeb Boudarbal officiera à la VAR, assisté de Boualem Boutiba. À Akbou, l'Olympique local recevra l'ES Ben Aknoun sous la direction du trio Tahar Boudjemaa, Lamine Chellali et Bilal Bellout. Mehdi Oukil sera chargé de la VAR, avec Daoud Houari comme assistant. Enfin, le CR Témouchent accueillera le MB Rouissat avec Yahia Dahar, Yacine Ouard Salama et Mohamed Amine Zerfa au sifflet. Mustapha Ghorbal sera à la VAR, assisté d'Akram Abbas Zerhouni.

HALTÉROPHILIE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ET ARABE

60 médailles pour l'Algérie

LA SÉLECTION nationale d'haltérophilie a poursuivi sa remarquable série de performances aux Championnats africains et arabes d'haltérophilie, disputés à Mostaganem, en portant son total à 60 médailles depuis le début de la compétition. Cette récolte exceptionnelle témoigne de la bonne préparation des athlètes algériens et de la qualité du travail accompli par l'encadrement technique national, qui a permis aux représentants du pays de s'imposer régulièrement sur les podiums. À l'issue de la troisième journée, le bilan de la sélection nationale s'élevait à 56 médailles (15 en or, 10 en argent et 31 de bronze). Une moisson particulièrement prolifique qui reflète la domination algérienne dans plusieurs catégories de poids, aussi bien chez les juniors que chez les seniors. Les haltérophiles algériens ont, en effet, démontré une grande maîtrise technique, une force physique impressionnante et une remarquable capacité à gérer la pression dans une compétition de cette envergure. Le bilan de cette troisième journée a été particulièrement riche, avec 22 médailles supplémentaires, dont 6 en or, 3 en argent et 13 en bronze. Ces récompenses se répartissent comme suit : au Championnat d'Afrique, l'Algérie a décroché 3 médailles d'or, 3 d'argent et 7 de bronze, tandis qu'au Championnat arabe, les athlètes nationaux ont remporté 3 médailles d'or et 6 de bronze. Ces résultats confirment la progression constante de l'haltérophilie algérienne et sa capacité à rivaliser avec les meilleures sélections du continent africain et du monde arabe. Les haltérophiles algériens continuent ainsi de briller et de s'emparer des places sur le podium, avec la perspective d'autres consécrations lors des prochaines journées de compétition. Les catégories de poids restantes, notamment chez les seniors, pourraient encore permettre à la sélection nationale d'enrichir davantage son tableau de récompenses.

D'ailleurs, au cours de la journée d'hier, la moisson algérienne a encore progressé pour atteindre 60 médailles, un total qui témoigne de l'ambition affichée par l'ensemble de la délégation nationale depuis le coup d'envoi de ces championnats.

Dimensity 9500 : MediaTek pourrait coiffer au poteau Qualcomm avec ce nouveau flagship



Grand rival de Qualcomm sur le terrain des SoC destinés aux smartphones, le taïwanais MediaTek serait en capacité de dévoiler son nouveau flagship, le Dimensity 9500, quelques heures avant son concurrent. Comme pour le narguer ?

Qui de Qualcomm ou MediaTek dégainera le premier sa nouvelle génération de SoC haut de gamme pour smartphones ? Si l'on en croit de nouvelles informations en provenance du leaker bien connu (et relativement fiable) Digital Chat Station, le taïwanais MediaTek pourrait cette année coiffer au poteau son rival américain. Du moins à quelques heures près.

Coup d'envoi le 23 septembre pour le Dimensity 9500 ?

On apprend en effet que le Dimensity 9500, avec lequel MediaTek devrait être en mesure de rivaliser face au futur Snapdragon 8 Elite Gen 2, serait présenté en grande pompe, un certain 22 septembre 2025…
soit 24 heures seulement avant le coup d'envoi du Snapdragon Summit, le 23 septembre, qui permettra cette fois à Qualcomm de présenter sa puce premium. Si l'on s'attend à une diffusion plus large du Snapdragon 8 Elite Gen 2 sur les smartphones haut de gamme 2025 / 2026, le Dimensity 9500 devrait lui aussi motoriser une quantité importante de flagships (chinois notamment) au cours des prochains mois. En s'y prenant tôt, voire en annonçant son SoC légèrement avant celui de son principal concurrent, MediaTek s'assurerait une belle place sous les projecteurs, continuant au passage à renforcer son assise
et sa crédibilité face à Qualcomm.

Configuration CPU remaniée, fréquences modérées ?

Basée sur le procédé de gravure N3P (3 nm) de TSMC, le Dimensity 9500 adopterait une répartition 2+6 pour ses différents coeurs CPU (en lieu et place de la configuration 1+3+4 employée par le passé sur les Dimensity 9400 et 9400+, rappelle WCCFTech). Cette nouvelle puce s'en tiendrait par ailleurs à une fréquence de 4,00 GHz pour ses coeurs CPU hautes performances (contre potentiellement 4,74 GHz pour les coeurs hautes performances du Snapdragon 8 Elite Gen 2) et se contenterait d'un design CPU / GPU non modifié par rapport à celui proposé par défaut par le britannique ARM.
Le Dimensity 9500 conserverait enfin 12 coeurs Mali-G1 Ultra sur le plan GPU et parviendrait, avec sa configuration CPU, à développer 20% de performances supplémentaires en calcul multi-threadé.
On ignore par contre où en sont les performances single-core, mais il n'est pas déraisonnable de s'attendre là aussi à une montée en gamme… potentiellement plus modeste.

Un iPhone tout en verre ? Apple veut breveter l'idée



UN NOUVEAU brevet d'Apple nous montre que la firme à la pomme croquée continue de travailler sur le vieux rêve d'un iPhone qui serait tout en verre !
L'an prochain, Apple va fêter les 20 ans de l'iPhone. L'occasion de changer profondément le design de ce smartphone iconique, qui pourrait, selon des informations de Mark Gurman, se rapprocher du fameux rêve de Jony Ive, dont l'objectif final était de le transformer en une « plaque de verre ». Un rêve qui se matérialise un peu plus quand on voit le nouveau brevet déposé par Apple.

Le rêve de l'iPhone en verre existe toujours

C'est un nouveau brevet très intéressant qu'a récemment repéré le média anglophone 9to5mac. Ce dernier a en effet déterré un brevet d'Apple présentant ce à quoi pourrait ressembler un iPhone qui serait exclusivement en verre. Il serait ainsi composé de deux éléments de verres emboîtés l'un dans l'autre, pour créer un boîtier. Il s'agirait ainsi d'un appareil doté de six faces en verre, avec chacune d'elle (les bords compris) dotée d'une capacité d'affichage, mais aussi de détection tactile.

Un design qui pourrait arriver pour d'autres produits

Si cet iPhone venait à voir le jour, il changerait aussi totalement un certain nombre de choses pourtant habituelles. Est-ce qu'un tel modèle pourrait ainsi supporter un port USB-C ? Et si ça n'est pas le cas, un iPhone tout en verre n'obligerait-il pas à offrir une recharge de batterie qui se fasse exclusivement par induction ? En tout cas, il est à noter qu'Apple s'intéresse à la création d'un boîtier en verre en général pour les appareils électroniques, et ne semble pas nécessairement cantonner ce dernier aux iPhone. Le smartphone de la firme pourrait ainsi être le premier à bénéficier d'une technologie de ce genre, qu'on peut imaginer ensuite être déclinée à d'autres produits comme les tablettes iPad (voire
à d'autres encore ?).

Processeurs Nova Lake pour portables : les premières fuites de la future bombe d'Intel

À CÔTÉ des versions pour ordinateurs de bureau, l'architecture Nova Lake promet des processeurs pour laptops redoutablement puissants :
plusieurs variantes sont l'objet d'une fuite.
Plus encore qu'à la sortie des Meteor Lake et Lunar Lake, Intel joue gros avec le lancement prochain des processeurs Nova Lake. Il faut dire que la situation du groupe ne s'est pas franchement améliorée au point que le Président des États-Unis semble vouloir la tête de son P.-D.G., Lip-Bu Tan.



Nova Lake doit imposer la gravure Intel 14A

Avant la fin de l'année civile 2025, Intel devrait lancer la gamme de processeurs Panther Lake qui introduira le nœud de gravure 18A. Pourtant, aussi importante que cette génération puisse être, tous les yeux sont tournés vers la suite. C'est effectivement après Panther Lake, avec l'architecture Nova Lake qu'Intel joue en quelque sorte sa survie… enfin, si tant est que les plans du groupe ne changent pas une nouvelle fois d'ici là. Avec Nova Lake, Intel doit introduire le nœud de gravure 14A, celui qu'elle estime être sa dernière chance d'attirer des clients importants et maintenir son activité de fonderie.
Nova Lake devrait être une architecture commune aux processeurs dits desktop (à destination des ordinateurs de bureau) et à ceux conçus pour les ordinateurs portables.
Plusieurs fuites ont déjà été l'occasion des premiers et, aujourd'hui, on se penche plutôt sur les seconds dont plusieurs variantes sont prévues depuis les Nova Lake AX jusqu'aux U en passant par les HX et H.

Jusqu'à 28 cœurs CPU et 8 cœurs GPU sur portables

En revanche, du côté des variantes HX, H et U, les choses se précisent grâce aux indiscrétions d'un informateur bien connu, Jaykihn, qui souligne que la variante la plus puissante pourrait compter jusqu'à 28 cœurs CPU.
Il s'agit dans ce cas d'une puce Nova Lake HX qui reposerait sur un découpage en 8 cœurs performants, 16 cœurs efficients et 4 cœurs basse consommation. Nos confrères de VideoCardz évoquent une puce qui serait alors dotées de 28 threads, mais ce serait sans prendre en compte le retour de la technologie Hyper Threading. Si cela se confirme, on serait plutôt à 32 threads.
Les Nova Lake HX devraient en revanche compter sur une solution graphique plus modeste avec simplement 4 cœurs Xe3, ce qui reste loin de l'hypothétique Nova Lake AX (48 Xe3 cores), mais est aussi en retrait par rapport aux Nova Lake H qui en compteraient 12. Ces derniers seraient cependant prévus pour ne pas être associés à une carte graphique dédiée.

Acer lance son premier écran 1000 Hz et des écrans gamer OLED et 6K

Écran 1000 Hz, dalles OLED, écran 5K et 6K, Acer renouvelle sa gamme pour les pros et les gamers. Avec ceci ? Un vidéoprojecteur en plastique recyclé, pour regarder des films la conscience tranquille.

Acer profite du CES pour se lancer dans le pari fou d'un écran gamer 1000 Hz. Loin d'être le premier sur ce marché, le fabricant étoffe également sa gamme OLED et 6K, avec en plus de ça, un nouveau vidéoprojecteur. De quoi en mettre plein les yeux, à un tarif qui risque parfois de piquer les yeux.



Predator XB273U F6 : la barre des 1000 Hz est atteinte

Le modèle qui retient particulièrement l'attention est le Predator XB273U F6. Cet écran d'une diagonale de 27 pouces s'adresse spécifiquement aux joueurs compétitifs cherchant la fluidité maximale. Équipé d'une dalle IPS, il affiche nativement une définition QHD (2560 x 1440 pixels) avec un taux de rafraîchissement de 500 Hz.Cependant, Acer introduit ici un mode "Dynamic Frequency and Resolution". Cette fonctionnalité permet de pousser la fréquence à 1000 Hz, à condition de basculer la définition en 1280 x 720 pixels. Ce compromis sur la résolution au profit de la réactivité vise les titres e-sport où la fluidité prime sur la qualité graphique. Le moniteur prend en charge la technologie AMD FreeSync Premium. La dalle couvre 95% de l'espace colorimétrique DCI-P3 et propose une luminosité native de 350 nits.

Predator X34 F3 : l'OLED incurvé monte à 360 Hz

Dans un registre plus polyvalent mais pas vraiment plus sage, le Predator X34 F3 mise sur la qualité d'image via une dalle QD-OLED de 34 pouces. Ce modèle incurvé affiche une définition UWQHD (3440 x 1440 pixels). Il se distingue par un taux de rafraîchissement de 360 Hz, une valeur élevée pour cette technologie d'affichage.

Les caractéristiques inhérentes à l'OLED sont présentes, notamment un temps de réponse gris à gris (GtG) de 0,03 ms et un taux de contraste quasi infini. Certifié AMD FreeSync Premium Pro, il atteint une luminosité en pic de 500 nits en HDR. Côté ergonomie, il dispose d'un pied ajustable en hauteur, inclinaison et rotation, ainsi que de deux haut-parleurs de 5 watts.

Nitro XV270X P : la 5K pour le jeu et le travail

La gamme Nitro accueille le XV270X P, un moniteur de 27 pouces qui tente de concilier haute définition et rapidité. Il propose une définition 5K (5120 x 2880 pixels) avec un taux de rafraîchissement de 165 Hz via HDMI 2.1 ou DisplayPort 1.4. Tout comme le premier modèle Predator mentionné, cet écran intègre une fonction DFR permettant de modifier ses performances selon l'usage : il est possible de passer en définition 2560 x 1440 pour atteindre 330 Hz. Cette option est pertinente pour les sessions de jeu nécessitant plus de réactivité. La dalle IPS couvre 95 % du spectre DCI-P3 et bénéficie d'une certification VESA DisplayHDR 400.

ProCreator PE320QX : une définition 6K pour les professionnels

Pour les graphistes et les créateurs, Acer lance le ProCreator PE320QX. Ce moniteur de 31,5 pouces se démarque par sa dalle IPS affichant une définition 6K (6016 x 3384 pixels) à 60 Hz.

Acer annonce une couverture de 99 % de l'espace Adobe RGB et 98 % du DCI-P3, avec une précision des couleurs calibrée pour un usage professionnel. La luminosité maximale atteint 600 nits (HDR600).

La connectique est fournie, comprenant HDMI 2.1, DisplayPort 2.1 et surtout un port USB-C (Thunderbolt/USB4) capable de délivrer 100 W de puissance pour charger un ordinateur portable connecté. Une fonctionnalité nommée "AI ProxiSense" permet de mettre l'écran en veille automatiquement lorsque l'utilisateur s'éloigne de son poste.

Projecteur Acer Vero HL1820 : laser RGB et matériaux recyclés

Enfin, Acer complète ses annonces avec le projecteur Vero HL1820. Ce modèle 4K UHD utilise une source lumineuse laser RGB (sans roue chromatique au phosphore) délivrant 5500 lumens. Le constructeur met en avant une couverture de 106 % de l'espace colorimétrique BT.2020.

L'appareil est conçu pour être polyvalent, capable de projeter une image 1080p à 240 Hz pour le jeu vidéo avec une latence réduite à 4,2 ms. Il s'inscrit dans la gamme Vero, utilisant 50 % de plastiques recyclés post-consommation (PCR) pour son châssis et promettant une durée de vie de 30 000 heures pour la source laser.

L'iPhone 18 retardé : Apple rompt une tradition vieille de 15 ans

APPLE s'apprête à bouleverser son calendrier de sortie habituel en renonçant au lancement simultané de toute sa gamme d'iPhone. Selon plusieurs sources concordantes, la marque à la pomme devrait désormais échelonner les sorties de ses nouveaux modèles sur plusieurs mois.

Depuis une quinzaine d'années, Apple organisait ses lancements selon un calendrier bien rodé : présentation à l'automne, disponibilité immédiate pour l'ensemble de la gamme.

Cette approche permettait aux consommateurs de choisir entre les différentes versions dès le jour J. Mais cette année devrait marquer un tournant pour les amateurs de la Pomme croquée.

D'après un nouveau rapport, la firme de Cupertino prévoit de lancer ses modèles haut de gamme en premier, repoussant ainsi la version standard de l'iPhone 18 au printemps 2027.

iPhone 18 : une sortie différée pour le modèle standard

Les informations recueillies auprès de sources industrielles convergent vers le même scénario. Apple préparerait au moins cinq nouveaux modèles d'iPhone, mais tous ne verraient pas le jour simultanément. Les trois déclinaisons premium, à savoir iPhone 18 Pro, l'iPhone 18 Pro Max et l'iPhone pliant tant attendu, devraient arriver sur le marché durant le second semestre 2026. Le modèle standard, quant à lui, ne verrait le jour qu'au premier semestre 2027.

Cette réorganisation répond à de multiples contraintes. La pénurie persistante de composants mémoire contraint Apple à optimiser sa chaîne d'approvisionnement. À ce propos, voici ce qu'a confié un responsable chez un fournisseur de la marque californienne, selon ce qui nous est rapporté de Digital Trends : « La fluidité de la chaîne d'approvisionnement constitue l'un des défis majeurs pour cette année, et le changement de stratégie marketing a également joué un rôle dans la décision de privilégier les modèles premium ».

Les joueurs détestent les Game-Key Cards de la Switch 2… mais les achètent quand même



PLUS DE SIX mois après le lancement de la Nintendo Switch 2, les jeux proposés au format Game-Key Card restent vivement critiqués par une partie de la communauté. Pourtant, ces réticences semblent avoir un impact très limité sur les ventes des titres concernés… Depuis plusieurs années déjà, une partie des joueurs revendique son attachement au format physique, résistant autant que possible à la montée en puissance du « tout dématérialisé » afin de conserver la pleine propriété de leurs disques ou cartouches. Avec la Nintendo Switch 2, le fabricant japonais a toutefois introduit un nouveau format : les cartes clé de Jeu (ou Game-Key Cards en anglais).

Entre critiques et appels aux boycotts

Derrière cette appellation se cachent des cartouches dépourvues de données, servant uniquement de sésame pour autoriser le téléchargement du jeu correspondant via l'eShop. Quand bien même la cartouche peut être prêtée, revendue et/ou achetée d'occasion, l'initiative n'a pas manqué de susciter critiques et appels au boycott depuis juin dernier… sans pour autant freiner les ventes.

Malgré la polémique persistante autour de ce format, un récent sondage indique que les joueurs continuent d'acheter des cartes clé de jeu. Le site Deku Deals, spécialisé dans l'agrégation de promotions et de ventes de jeux physiques, a partagé de nouvelles données issues de sa communauté, lesquelles montrent que le format proposé par Nintendo rencontre un succès bien réel.

Les Game Key Cards font (malgré tout) le bonheur des joueurs

Dans un billet de blog publié cette semaine, la plateforme précise que sur les 1 070 utilisateurs ayant ajouté au moins une sortie physique tierce à leur collection, 735 possèdent un ou plusieurs titres au format Game-Key Card. Un chiffre qui illustre l'écart entre les critiques formulées en ligne et les comportements d'achat observés sur le terrain.

Dans le cadre de son étude, Deku Deals a également dressé le Top 10 des jeux les plus populaires chez ses clients, et 6 d'entre eux sont au format Game-Key Card, à savoir Bravely Default Flying Fairy Remaster, Star Wars Outlaws, Yakuza 0, Final Fantasy VII Remake, Street Fighter 6 et Persona 3 Reload.

La Bigorexie est un syndrome qui entraine une addiction à la pratique du sport !

LA BIGOREXIE est un syndrome, reconnu par l'OMS, qui entraîne une forme d'obsession et d'addiction à la pratique d'exercices de sport. Les sportifs qui s'entrainent quotidiennement et qui dépassent 10 heures d'exercices par semaine peuvent être touchés par cette maladie qui peut engendrer des problèmes musculaires et l'épuisement du corps, cette dépendance peut aussi causer aux personnes touchés des problèmes professionnels et familiaux.

Les athlètes handicapés se blessent pour se doper !



VOUS VOUS en doutez, mais les athlètes paralympiques trichent aussi. En effet, les athlètes handicapés, plus précisément ceux qui souffrent du traumatisme médullaire et qui ne ressentent pas la douleur au niveau des jambes, utilisent une méthode de dopage assez étrange.
Ça s'appelle le « boosting » et ça consiste à se blesser soi-même au niveau des membres insensibles à la douleur pour augmenter la pression sanguine d'où l'amélioration des performances physiques.

Turritopsis Nutricula, le seul être vivant immortel de la planète !

La Turritopsis Nutricula est une espèce de méduse capable de transformer ses cellules de l'état de maturité à l'état d'immaturité, en d'autres termes retour à la jeunesse. Cette méduse mène un cycle régulier de la vie, mais après maturation et accouplement, elle revient à son état initial, ce processus appelé « transdifférenciation » lui permet de reconfigurer ces cellules défaillantes en cellules neuves, d'où son immortalité.
Peut-être que ces méduses portent la clé de l'élixir de jouvence. En attendant, préparez vous à une éventuelle invasion mondiale de méduses immortelles.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



"Là-haut", en vrai. Une montgolfière remplie de passagers a fini sa course dans le jardin d'un couple à Temecula, dans l'État américain de Californie. Faute de vent pour les porter, le pilote n'a eu d'autre choix que de poser sa nacelle en urgence, une fois ses réserves de carburant épuisées.

"Ils ont frôlé la clôture": une montgolfière atterrit d'urgence dans un jardin en Californie

Vous buvez tranquillement votre café, quand soudain une montgolfière et ses 12 passagers se posent sur votre pelouse. C'est la scène insolite qu'ont vécue Hunter et Jenna Perrin .
Alors qu'ils profitaient d'une matinée calme entre yoga et télévision, leur système de surveillance les alerte d'une présence inhabituelle dans le jardin. Quelques secondes plus tard, on frappe à leur porte.
"J'ai ouvert et un homme m'a dit: 'Ils viennent d'atterrir dans votre jardin'. J'ai répondu: 'Comment ça?' et il a ajouté: 'Le ballon'", raconte Hunter Perrin à NBC Los Angeles.
Les propriétaires se précipitent alors dehors et découvrent une montgolfière transportant une douzaine de personnes dans sa nacelle, posée sur leur pelouse.
"Ils étaient très sympathiques", s'amuse Hunter. "C'était difficile de comprendre ce qui était en train de se passer."
Si les deux Américains avaient déjà aperçu des montgolfières au loin durant les deux années passées dans le quartier, ils ignoraient que leur maison se trouvait sur une trajectoire de vol. "J'étais stupéfaite qu'ils aient évité notre arbre et notre maison", confie Jenna Perrin. "Ils frôlaient pratiquement la clôture."

"On aurait dit que notre maison allait s'envoler"

Le pilote a expliqué avoir dû se poser en urgence. Faute de vent, le ballon consommait tout son carburant en restant immobile. Tous les passagers ont dû descendre de la nacelle en attendant l'arrivée de réservoirs de carburant supplémentaires afin de permettre au ballon de redécoller au-dessus de la maison pour rejoindre son camion de transport.

Une opération qui a duré environ deux heures.

"On aurait dit le film 'Là-haut' de Pixar", ajoute Jenna. "À un moment, ils ont si bien repositionné le ballon en remontant dans les airs qu'on aurait dit que notre maison allait s'envoler avec lui." Personne n'a été blessé et la propriété n'a subi aucun dommage. "Le pilote a fait un excellent travail pour s'assurer que tout le monde était en sécurité, et nous sommes contents de pouvoir en rire maintenant", précise Hunter. Après cette expérience, les Perrin ont toutefois pris une décision: pas question de faire un jour un vol en montgolfière.
"Quoique, s'ils atterrissent à nouveau dans notre jardin, ce serait pratique", plaisante l'Américain.
"On n'aurait pas de trajet à faire pour rentrer", conclut son épouse.



Le selfie d'un pilote d'avion de chasse en plein vol avait provoqué un accident aérien, et va lui coûter cher

UN RAPPORT d'audit, publié mercredi 22 avril 2026, a conclu à la responsabilité d'un pilote lors de l'accrochage de deux avions de chasse de l'armée sud-coréenne, en 2021, qui n'avait pas fait de blessés mais avait engendré de coûteuses réparations. La faute à des photos prises pour immortaliser son dernier vol avant une mutation.
C'est un dernier vol dont il se souviendra.
Un pilote de l'armée de l'air sud-coréenne a été reconnu coupable d'avoir provoqué une collision entre deux avions de chasse F-15K, lors d'un exercice mené en 2021, parce qu'il a voulu prendre un selfie en pleine manœuvre aérienne, indique un rapport d'audit publié mercredi 22 avril 2026. Il souhaitait prendre des photos pour immortaliser son dernier vol avec son unité militaire, avant une mutation.

Un Allemand fait une découverte sensationnelle dans un coffre acheté 15 euros

UN BAVAROIS a découvert un lingot d'or de 250 grammes dans le compartiment secret d'un ancien coffre-fort, acheté d'occasion pour 15 euros sur le net, relate le quotidien allemand Bild. Ce chineur allemand, habitant de la petite ville de Trostberg, en Bavière, ne s'attendait pas du tout à faire une telle découverte, sauf peut-être dans ses rêves les plus fous. Pourtant, il a été frappé par une chance incroyable.
Alors qu'il avait acheté en ligne un petit coffre-fort d'occasion pour seulement 15 euros, le nouveau propriétaire a découvert, lors de sa livraison, que le coffre contenait un compartiment secret. Et surprise… À l'intérieur se trouvait un lingot d'or de 250 grammes.

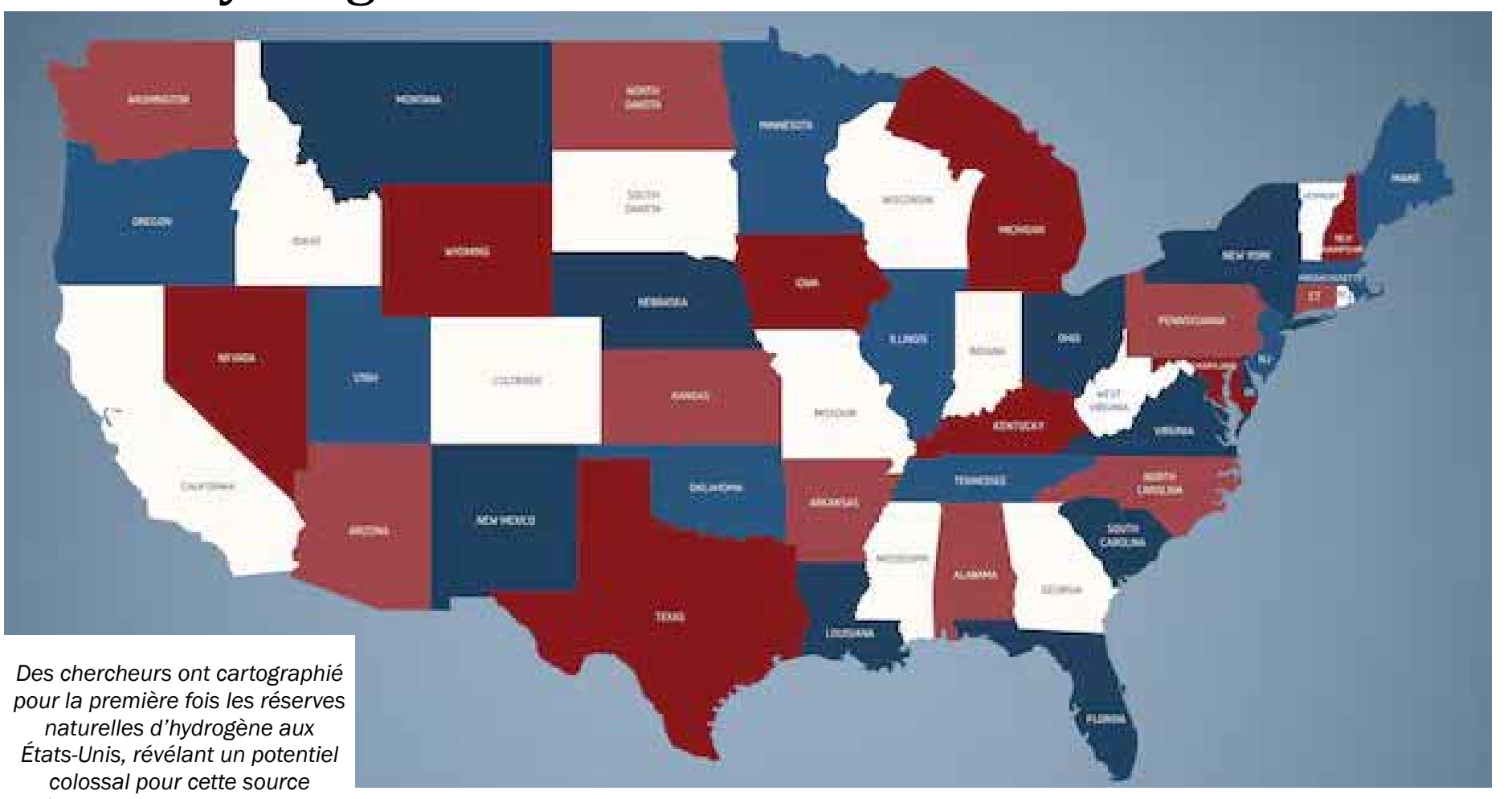
UNE VALEUR DE 32.900 EUROS

Selon le cours actuel de l'or, ce morceau de métal précieux vaut environ 32.900 euros. D'après la police, l'ancien propriétaire aurait probablement oublié le lingot dans ce compartiment secret. "L'acheteur nous a contactés. Il ne voulait rien faire d'illégal et souhaitait savoir quoi faire", a Nicolai Weiß, porte-parole de la police de Trostberg, au journal allemand Bild.
Les agents ont alors pris contact avec le vendeur, qui avait mis le coffre en vente pour le compte de son



grand-père de 90 ans. "Les deux parties doivent désormais s'entendre entre elles sur la propriété de l'or, ou régler l'affaire par voie civile, avec un avocat", a précisé le porte-parole.

Une carte inédite révèle d'immenses réserves d'hydrogène naturel sous 30 États américains



Des chercheurs ont cartographié pour la première fois les réserves naturelles d'hydrogène aux États-Unis, révélant un potentiel colossal pour cette source d'énergie propre et ouvrant une nouvelle ère dans l'histoire de la transition énergétique.

Des chercheurs ont identifié des zones aux États-Unis susceptibles de contenir des réserves naturelles d'hydrogène en quantités exploitables, grâce à une carte inédite du territoire à grande échelle.

Ces résultats remettent en question l'idée répandue selon laquelle l'hydrogène naturel ne s'accumule pas en quantité suffisante sur Terre pour être extrait et utilisé comme source d'énergie.

"La carte est fascinante, car elle montre que plusieurs régions américaines pourraient recéler une ressource d'hydrogène sous la surface", a déclaré Sarah Ryker, spécialiste des ressources énergétiques à l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), l'organisme à l'origine de cette découverte, au site spécialisé Live Science. Les zones potentiellement riches en hydrogène, marquées en bleu foncé sur la carte, incluent notamment le Michigan, l'est du Kentucky et le sud du Dakota du Nord, ainsi que des parties du Kansas, du Colorado et de l'Iowa.

Ces réserves d'hydrogène "géologique", aussi appelées hydrogène "blanc" ou "doré", se forment naturellement par des réactions chimiques dans les roches, notamment par la dissociation de l'eau en hydrogène et oxygène.

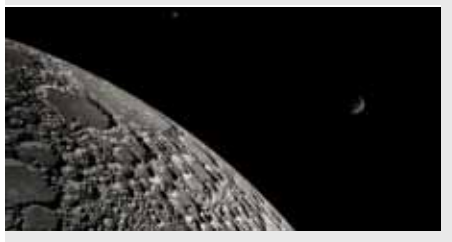
TRENTE ÉTATS À CREUSER

En somme, l'étude, publiée le 16 janvier, explique qu'au moins trente États américains possèdent les conditions nécessaires pour accumuler de l'hydrogène, avec un fort potentiel dans le Midwest, sur la côte californienne et sur le littoral est. La faisabilité de l'exploitation de ces ressources dépend de trois facteurs : des sources d'hydrogène, des roches-réservoirs et des barrières naturelles pour piéger le gaz. Les chercheurs espèrent que ces données guideront les futures explorations énergétiques. Une précédente étude de l'USGS avait estimé que les réserves totales d'hydrogène enfouies dans la croûte terrestre atteindraient 6,2 trillions de tonnes. Si seulement 2% de ces réserves étaient accessibles, elles suffiraient à alimenter l'ensemble de la planète en énergie pendant 200 ans. Cependant, cette estimation ne précisait pas l'emplacement des réserves, d'où l'importance de cette nouvelle carte.

UN BOOM DE L'HYDROGÈNE ATTENDU PAR LES SCIENTIFIQUES

La découverte pourrait bouleverser le marché de l'énergie. Considéré comme une source propre et renouvelable, l'hydrogène est promis à une forte expansion : sa demande mondiale pourrait être multipliée par cinq d'ici 2050, selon les projections des chercheurs. Son potentiel colossal le place comme un acteur clé de la transition énergétique mondiale, notamment dans les secteurs industriels ou les transports, où la décarbonation est cruciale pour l'avenir de la planète.

Ces plantes de l'Antarctique seraient suffisamment robustes pour pousser sur la Lune



DES PLANTES issues de deux espèces prélevées sur un glacier de l'Antarctique sont parvenues à pousser en laboratoire sur un substrat dont la composition était similaire à celle du sol lunaire. Il s'agit de végétaux "extrêmophiles", c'est-à-dire adaptés à la vie dans des conditions extrêmes (La Reppublica).

"Les déserts froids de l'Antarctique sont probablement ce qui se rapproche le plus d'une planète extraterrestre", explique Cesar Amaral, astrobiologiste à l'université d'État de Rio de Janeiro, cité par le média italien La Reppublica.

D'une planète, ou alors d'un satellite naturel comme la Lune, qui partage, en effet, avec le continent blanc bien d'autres caractéristiques que sa couleur pâle… Ainsi, deux espèces peuplant un glacier de la péninsule antarctique – la mousse Sanionia uncinata et la fleur Colobanthus quitensis – sont parvenues à pousser en laboratoire sur un substrat dont la composition était similaire au régolithe lunaire, c'est-à-dire à la couche rocheuse superficielle de cet astre, d'après une récente étude publiée dans les annales de l'académie brésilienne des sciences.

Leur particularité ?

Il s'agit d'espèces "extrêmophiles", c'est-à-dire adaptées à la vie dans des conditions extrêmes : sécheresse, gel, vents violents et rayonnement solaire intense.

Des "habitats miniatures" loin de la Terre

Pour chaque espèce, les chercheurs de la base scientifique Comandante Ferraz – située sur l'île du Roi-George à la pointe nord de la péninsule antarctique et gérée par le Brésil – ont prélevé une soixantaine d'échantillons en bordure d'un glacier à proximité.

Certains ont ensuite été cultivés en laboratoire (sur du régolithe lunaire ou martien), et d'autres dans leur environnement naturel.

Au bout de deux semaines, les végétaux ont poussé de manière similaire sur le régolithe lunaire et dans leur habitat d'origine. Aucun signe de vie, en revanche, sur le régolithe martien. Ces deux plantes de l'Antarctique pourraient être les "deux premières espèces candidates à coloniser le sol extraterrestre", estime néanmoins Cesar Amaral. Leur présence enrichit en effet le sol en azote, ce qui pourrait ensuite favoriser la culture de variétés agricoles utiles à la consommation humaine, note l'astrobiologiste. Tels des "habitats miniatures", elles fournissent ainsi des services écologiques importants en hébergeant des bactéries, des champignons ou des insectes bénéfiques.

UN EXAMEN (PRESQUE) SANS GRAVITÉ

Il reste cependant à leur faire passer le test de la gravité réduite – une condition éprouvée avec succès par la mousse Grimma pulvionata ainsi que par le pâturin des prés, notamment.

En 2015, l'astronaute américain Scott Kelly cultivait un "jardin galactique" de zinnias (fleurs originaires du continent américain) à bord de la station spatiale internationale tandis qu'en 2020, un micro-jardin de trente centimètres capable d'héberger des plants de légumes était lancé en orbite à bord d'un satellite, rappelle La Reppublica.

Les plantations lunaires et l'étude du régolithe comptent parmi les domaines que compte explorer l'Agence spatiale américaine (Nasa) pour sa future mission sur la Lune, Artemis III.

Boom des énergies renouvelables en Europe: comment le solaire et l'éolien font chuter les fossiles



ENFIN une bonne nouvelle pour 2024 ! Malgré plusieurs records climatiques inquiétants, cette année a également vu la victoire des énergies renouvelables sur les énergies fossiles, le solaire et l'éolien représentent la moitié de la production électrique de l'Union européenne. L'énergie solaire a supplanté pour la première fois le charbon dans l'Union européenne en 2024 et permis de porter la part des énergies renouvelables à près de la moitié de la production d'électricité des 27, selon un rapport diffusé jeudi. Dans le même temps, la production à partir de gaz "a diminué pour la cinquième année consécutive et la production totale d'électricité fossile a atteint un niveau historiquement bas", a rapporté le cercle de réflexion Ember dans un rapport sur l'électricité en Europe.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

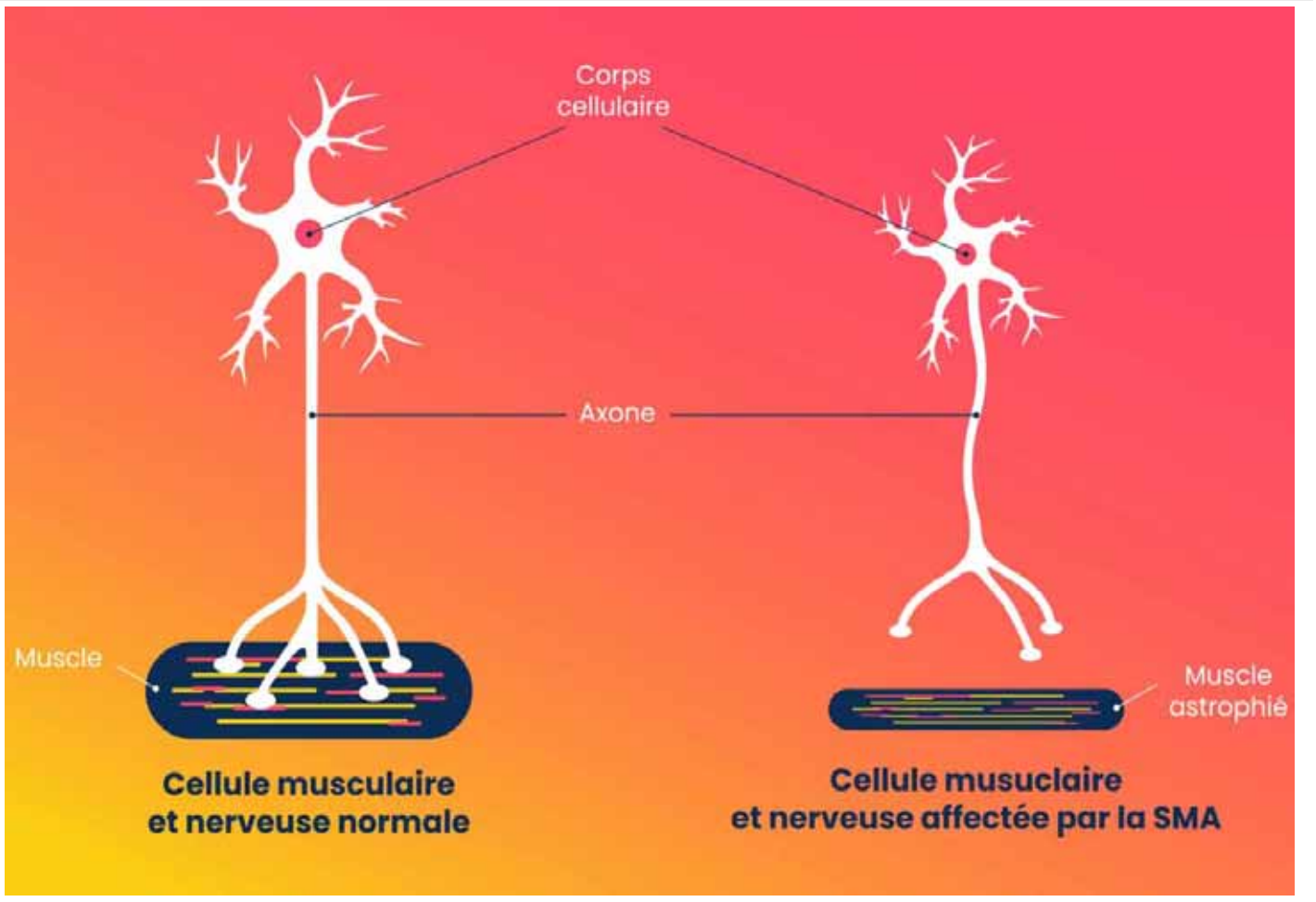
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

L'amyotrophie spinale est une maladie génétique musculaire qui touche principalement les bébés et les enfants, et rarement l'adulte. La maladie est causée par une mutation d'un gène. Plusieurs formes existent selon le muscle touché : proximale, distale, bulbo-spinale. Symptômes, espérance de vie...



Amyotrophie spinale : cause, types, espérance de vie

Définition : qu'est-ce qu'une amyotrophie spinale ?
L'amyotrophie spinale est une maladie génétique qui touche les motoneurones, c'est-à-dire les cellules nerveuses qui contrôlent les muscles. "En l'absence de ces motoneurones, la maladie se développe et engendre une faiblesse musculaire voire la fonte des muscles", souligne le Dr Talal Mahfouz. Cette maladie peut débuter à la naissance, pendant l'enfance ou à l'âge adulte. Il existe trois formes d'amyotrophie spinale selon les muscles touchés :

L'amyotrophie spinale proximale
L'amyotrophie spinale distale
L'amyotrophie bulbo-spinale

Qu'est-ce que l'amyotrophie spinale proximale ?
Cette amyotrophie touche d'abord les muscles proximaux, c'est-à-dire les muscles proches du tronc comme ceux des épaules et des hanches. Elle est due à des délétions homozygotes du gène SMN1 codant la protéine de survie du motoneurone SMN. "Un second gène SMN2 a aussi été identifié. Il ne contribue à produire que 10% de la protéine SMN complète. Bien qu'il y ait des variations, l'amyotrophie est d'autant moins sévère que le nombre de copies du gène SMN2 est élevé. Les patients ayant trois ou quatre copies ont plus souvent une amyotrophie de type 3 ou 4 qu'une amyotrophie de type 1 (voir ci-dessous). Cela influence la sévérité de la maladie."

Qu'est-ce que l'amyotrophie spinale distale ?
L'amyotrophie spinale distale atteint les muscles distaux, c'est-à-dire les muscles éloignés du tronc comme les extrémités (mains et pieds), également due à une délétion du gène SMN1. "La majorité des amyotrophies spinales distales se manifeste par une faiblesse musculaire des muscles de la jambe et de la cheville. C'est pourquoi les médecins parlent aussi d'amyotrophies tibio-péronières", explique le Dr Mahfouz.

Qu'est-ce que l'amyotrophie bulbo-spinale ?
L'amyotrophie bulbo-spinale touche les muscles bulbaires, c'est-à-dire les muscles du visage et de la gorge. C'est le cas dans la maladie de Kennedy par exemple.

Quelle est la cause d'une amyotrophie spinale ?
L'amyotrophie spinale est due à une mutation du gène SMN1 localisé sur le chromosome 5. Ces mutations sont la source d'une dégénérescence des cellules nerveuses que l'on trouve dans la moelle épinière : les motoneurones. Celles-ci commandent les mouvements musculaires. Lors d'une amyotrophie spinale, les nerfs moteurs sont touchés et disparaissent. Ainsi les muscles s'atrophient, empêchant les mouvements d'être bien exécutés.

Combien de cas chez l'adulte ?
L'amyotrophie spinale de type 4, rencontrée chez l'adulte, serait assez rare et toucherait environ une personne sur 300 000.

Combien de cas chez l'enfant ?
L'amyotrophie spinale infantile (type 1, 2 et 3) toucherait 6 000 à 10 000 enfants à la naissance. Il y aurait en France environ 120 nouveaux cas d'amyotrophie spinale par an et il y aurait entre 1 500 et 2 500 personnes malades, tous types confondus.

Quels sont les symptômes d'une amyotrophie spinale ?
Pour l'essentiel, les symptômes d'une amyotrophie spinale sont :

Une faiblesse musculaire
Un manque de réflexes
Des difficultés de déglutition
Des difficultés de respiration
Une impossibilité à ramper ou marcher.
Quels sont les différents types d'amyotrophie spinale ?
Il existe quatre types d'amyotrophie spinale.

► Le type 1 appelé amyotrophie spinale infantile ou maladie de Werdnig-Hoffman. Cette forme atteint le bébé dès la naissance.

► Le type 2, forme intermédiaire de la maladie de Dubowitz, atteint le bébé entre 6 et 18 mois.

► Le type 3, appelé forme juvénile ou maladie de Wohlfart-Kugerlberg-Welander, débute entre l'âge de 18 et de 24 mois. "On découvre souvent la maladie lors de l'acquisition de la marche."

► Le type 4 est, à l'inverse des trois autres types, une forme d'amyotrophie spinale qui touche l'adulte. Dans ce cas, la maladie progresse plus lentement.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une amyotrophie spinale ?
Le diagnostic de la forme d'amyotrophie repose sur "les antécédents et l'examen clinique et peut être confirmé par l'examen génétique. Un examen électromyographique et une biopsie musculaire peuvent aussi être réalisés."

Traitement : peut-on soigner une amyotrophie spinale ?
"Il n'existe malheureusement pas encore de traitement pour soigner l'amyotrophie spinale. En revanche, la kinésithérapie et la balnéothérapie peuvent être utiles pour soulager le patient".

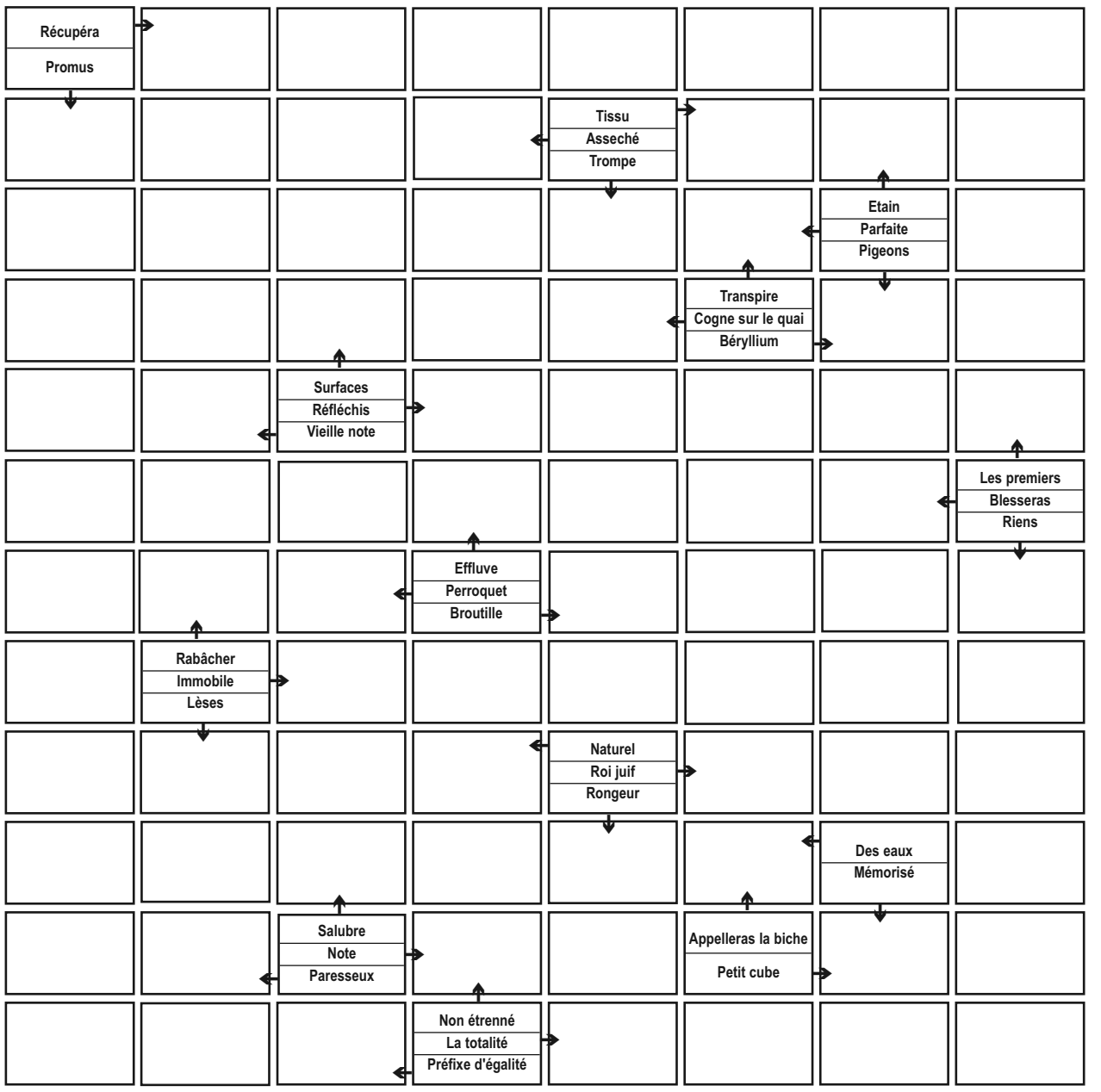
Quelle espérance de vie en cas d'amyotrophie spinale ?
Les amyotrophies de types 1 et 2 réduisent considérablement l'espérance de vie des enfants dont la mort survient souvent à cause d'une insuffisance respiratoire. Les personnes souffrant d'une amyotrophie de type 3 peuvent avoir une espérance de vie normale mais cela dépend beaucoup du développement des difficultés respiratoires. Enfin, pour l'amyotrophie spinale de type 4, l'espérance de vie ne serait pas réduite.

Révulsion oculaire : les causes des yeux révulsés ?

LA RÉVULSION oculaire est un mouvement involontaire et incontrôlable des yeux. Ceux-ci deviennent alors complètement blancs. Elle survient souvent lors d'une crise tonico-clonique, une certaine forme d'épilepsie. Quelles sont les causes possibles ?
Définition : c'est quoi une révulsion oculaire ?
La révulsion oculaire est un mouvement involontaire et incontrôlable des yeux. Ceux-ci deviennent alors complètement blancs. "La plupart du temps, ce phénomène survient lors d'une crise tonico-clonique, une forme d'épilepsie généralisée", souligne le Dr Talal Mahfouz, neurologue.

Causes : pourquoi les yeux se révulsent ?
La révulsion oculaire provient d'une "mauvaise coordination des neurones dans le cortex cérébral", explique le Dr Talal Mahfouz. La plupart du temps, ce phénomène intervient lors d'une crise appelée tonico-clonique, une forme d'épilepsie. Cette activité anormale des principaux neurones du cerveau peut se limiter à une seule partie du cerveau - on parle alors de crise focale – ou aux deux hémisphères du cerveau – on parle alors de crise généralisée. "Les crises généralisées sont divisées en deux parties : le petit mal et le grand mal." Les crises tonico-clonique font partie du grand mal. La phase tonique dure environ 30 secondes et présente notamment des convulsions et une révulsion oculaire.
Puis la phase clonique dure entre 30 secondes et 3 minutes et entraîne un relâchement musculaire et des secousses plus espacées mais brusques. La révulsion oculaire n'apparaît que chez les personnes touchées par cette forme d'épilepsie et non en cas de crises focales. "D'autres causes peuvent entraîner une révulsion oculaire comme des tics nerveux, des spasmes ou des blépharospasmes : secousses musculaires de la face pouvant entraîner une paralysie faciale périphérique", assure le neurologue.

Mots fléchés n° 3020



SOLUTION MOTS FLECHES N° 3019

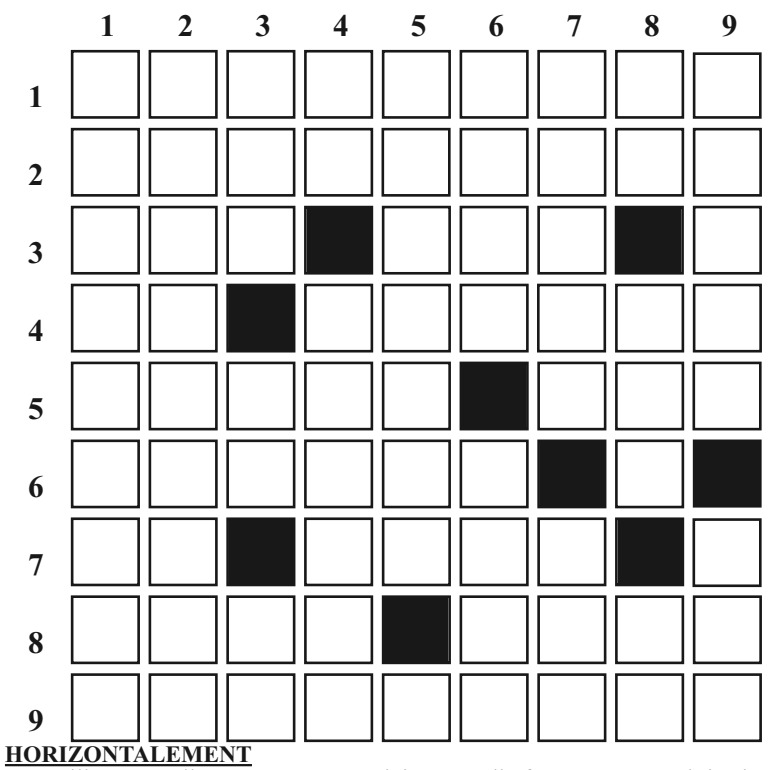
Horizontalement

- PLATANE
CAIN - SIG
ARSINE - O
TES - ISSU
ANALE - UT
ST - ECUS -
THESES - H
REM - SIRE
OSES - NUL
PEU - PESE
H - TOISEE
EBENE - SS

Verticalement

- CATASTROPHE
PARENTHESE - B
LISSA - EMEUTE
ANI - LES - S - ON
T - NIECES - PIE
ASES - USINES -
NI - SUS - RUSES
EGOUT - HELEES

Mots croisés 9/9 n° 3020



HORIZONTALEMENT

1. Bouillant - 2. Allouette grasse - 3. Cloison - Colle forte - 4. Sur un bristol - Anticipée - 5. Remarquée - Légumineuse - 6. Russes - 7. Id est - Gogo biblique - 8. Héros suisse - Vase funéraire - 9. Primordial.

VERTICALEMENT

1. Très grande étendue - 2. Monuments funéraires - 3. Sans tache - Possessif - En les - 4. Code postal - Pays de France - 5. Mouchetées - 6. Affluent de l'Oubangui - Bond - 7. Four - Canton de Tell - 8. Vieille note - Bœuf sauvage - Apparu - 9. Vin sec - Semblable.

SOLUTION N° 3019

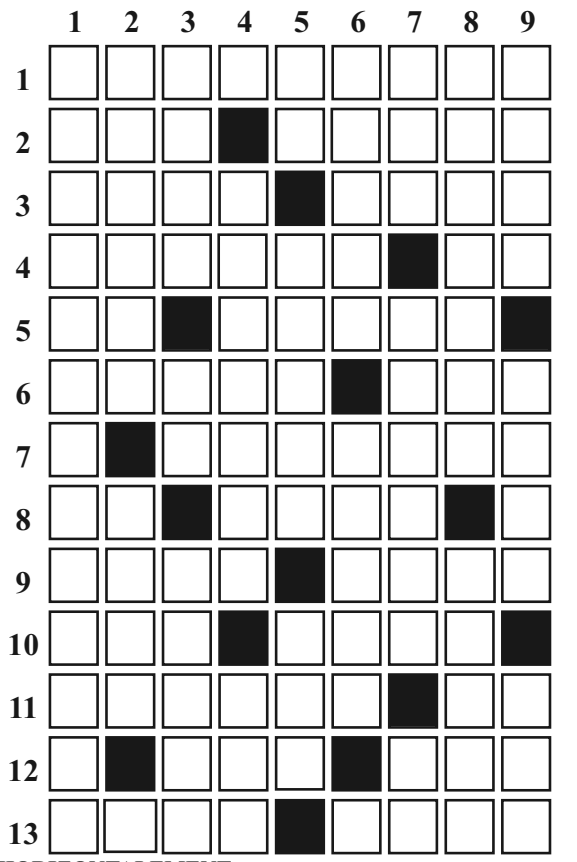
Horizontalement

APPRETEES
SOUILLURE
CUREE - TRI
EPELER - EN
NO - S - EMUE
SNP - AGIR -
INOCULE - B
OEIL - ELFE
NES - ORSEC

Verticalement

ASCENSION
POUPONNEE
PURE - POIS
RIELS - CL -
ELEE - AU - O
TL - REGLER
EUT - MIELS
ERREUR - FE
SEINE - BEC

Mots croisés 9/13 n° 3020



HORIZONTALEMENT

1. Murmurer - 2. Elle criaille - Crayon noir - 3. Détruire - Gaz atmosphérique - 4. Distingué - Pronom réfléchi - 5. Ferrure en T - Courts métrages - 6. Eau française - Etendue pierreuse - 7. Collection de plantes desséchées - 8. Question de bronzage - Vieux protecteurs - 9. Rythmes - Petits socles - 10. Bichera - Voiture américaine - 11. Remise - Etalon - 12. Mec - Eclusée - 13. Placée chez un notaire - Manière de vivre coûteuse.

VERTICALEMENT

1. Rideaux de protection - 2. Nanties - Tourne - 3. Pas fictif - Pour appeler - Fonctions - 4. Amuses - Promise - 5. Bec - Employé d'étude - Courant électrique - 6. Doté - Obstinée - 7. En habit d'Eve - Estimée - Englouti - 8. Débarrassée de sa protection - Mari - 9. Lanière de cuir - Considérable - Rait.

SOLUTION N° 3019

Horizontalement

DISPOSANT
IRA - RELIE
VAIS - CIEL
ENSERRAS -
RI - NEES - C
TETANT - AA
INATTENDU
S - USA - UNS
SIX - BLE - E
AS - CLIENT
NEFLES - UT
TUEE - SUIE
ETE - DENTS

Verticalement

DIVERTISSANTE
IRANIEN - ISEUT
SAIS - TAUX - FEE
P - SENATS -
CLE - OR - RENTABLE - D
SECRETE - LISSE
ALIAS - NUEE - UN
NIES - ADN - NUIT
TEL - CAUSETTES

SODUKU 175

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

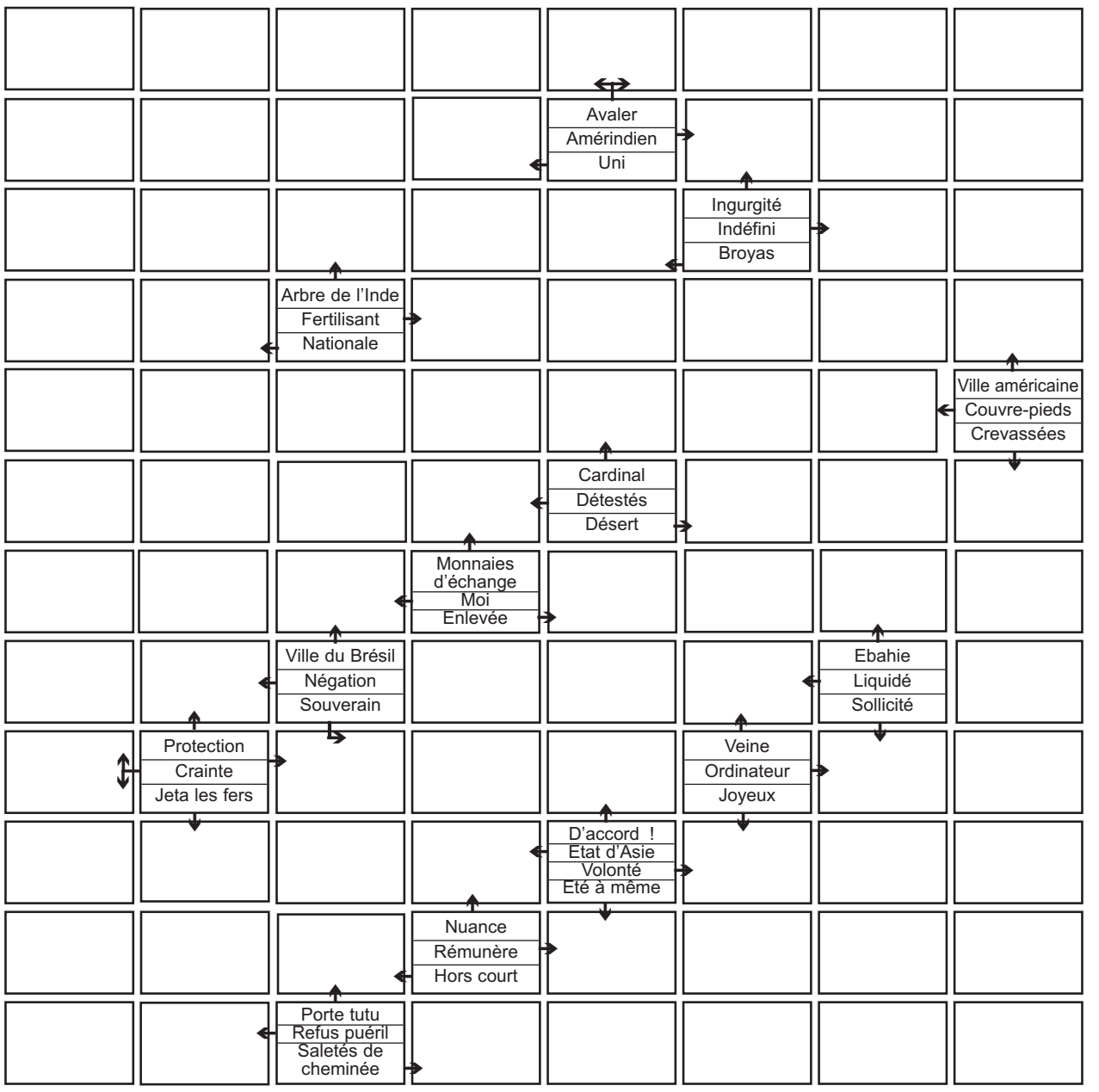
1		5	7		3		4	
	7			9		8		1
	1		2		5	7		
8								2
		9			6		3	
6		8	2				1	
				8				
	2				7	9		8



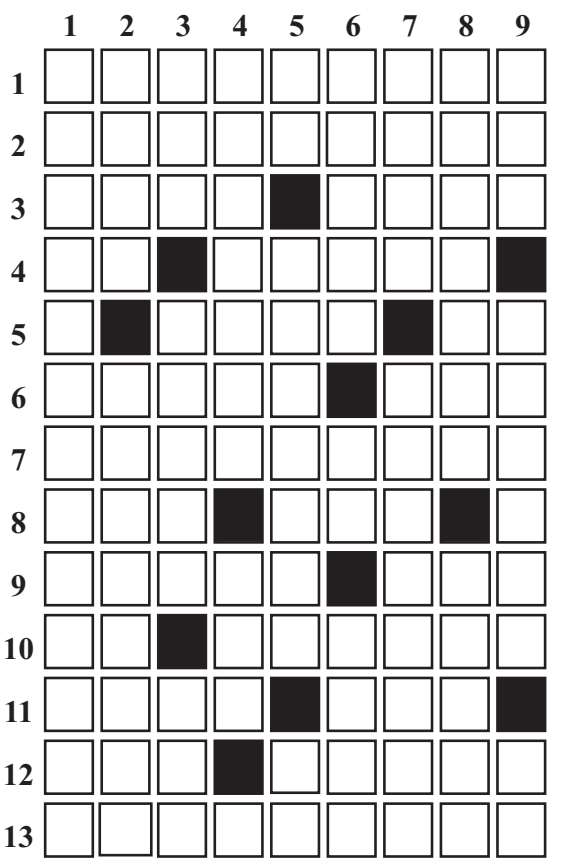
SOLUTIONS

2	8	7	5	4	9	6	3	1
6	4	3	2	1	7	8	9	5
1	9	5	8	6	3	4	7	2
7	2	6	4	9	5	3	1	8
8	5	1	3	7	6	2	4	9
4	3	9	1	2	8	5	6	7
5	1	4	9	3	2	7	8	6
9	7	8	6	5	4	1	2	3
3	6	2	7	8	1	9	5	4

Mots fléchés n° 1168



Mots croisés 9/13 n° 1168



Horizontalement

1. Débrouillées – 2. Neutre – 3. Abattre – Distincts – 4. Dans la gamme – Fournisseur de duvet – 5. Infus – Signe de soulagement – 6. Appuyée – Compagne d'Adam – 7. Rosacées – 8. Mont grec – C'est explosif – 9. Suite de noms – Homme avare – 10. Entre deux lisières – Genre – 11. Célèbre Troyen – Affaibli – 12. On ne le frappe plus – Fermer – 13. Relative à l'amour physique.

Verticalement

1. Guère ouvertes – 2. Vante – Séance du tribunal – 3. La première page – Boîtes à Moujiks – Ces hommes – 4. En forme de coque – Eminence du golf – 5. Sujet de Conversation – Aberrants – Démonstratif – 6. Femme stupide – Au goût du jour – On le passe par la tête – 7. Roi légendaire athénien – Niveau intermédiaire – 8. Empêchement – Aiguisé – 9. Possessif – Ne sait quel parti prendre – Avant la qualité.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1167

Horizontalement

– PILOTEE
BERET – RN
OR – PERIR
UMAR – ANA
LITEES – Y
EST – VASE
VERSE – CR
ESAU – AI –
R – PIEGES
SIESTE – K
EN – SENTI
SOLE – TAS

Verticalement

– BOULEVERSES
PERMISES - INO
IR – ATTRAPE – L
LEPRE – SUISSE
OTE – EVE – ETE –
T – RASA – AGENT
ERIN – SCIE – TA
ENRAYER – SKIS

SOLUTION N° 1167

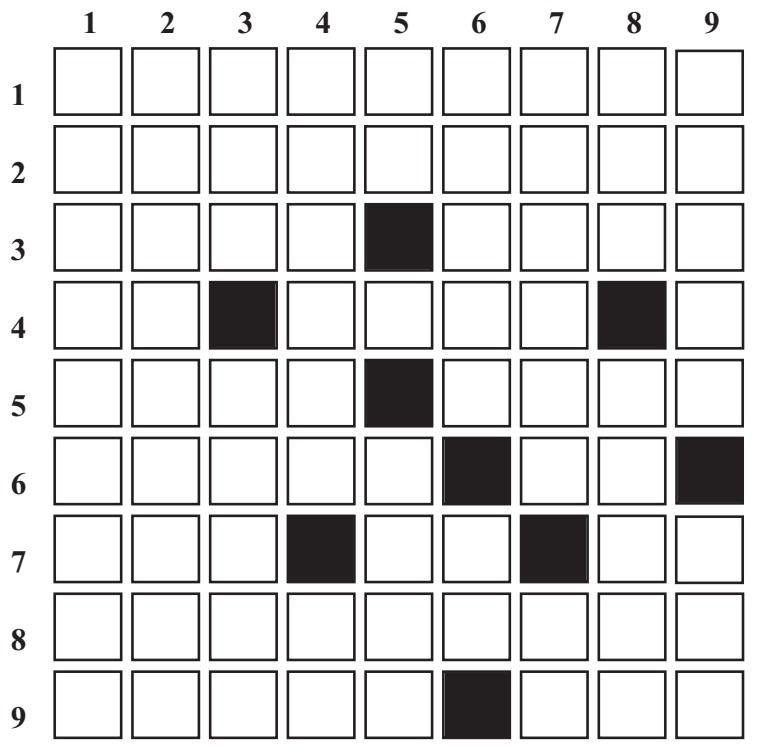
Horizontalement

CARGAISON
AMERS – OBI
NOTA – ALTO
UNIVERSEL
L – NEVE – NO
ANE – INDUS
RE – OTEES –
– VE – EST – D
SECHE – ROI
TUAI – BURE
O – LEVAINS
UTE – ENTEE
TUEUR – ERE

Verticalement

CANULAR – STOUT
AMON – NEVEU – TU
RETINE – ECALEE
GRAVE – O – HIE – U
AS – EVITEE – VER
I – ARENES – BAN –
SOLS – DETRUITE
OBTENUS – ORNER
NIOLOS – DIESEE

Mots croisés 9/9 n° 1168



Horizontalement

1. Rendra sain – 2. Actions d'usiner sur une machine – 3. Abattue – Panoramas – 4. Rigolé – Pesa l'emballage – 5. Parti – Solipèdes – 6. Fermée – Agent de liaison – 7. Ne divulgua pas – Eté à même – L'or au labo – 8. Donnerais les couleurs de l'arc-en-ciel – 9. Très éprise – Venue parmi nous.

Verticalement

1. Qui a la propriété d'attirer – 2. Tache morale – 3. Exsude – Partager un terrain – 4. Os de poisson – Mémorisé – 5. Dans le vent – Rapière – 6. Désola – Ville de fouilles – 7. Reptile saurien – Pige – 8. Brame – Consolide – 9. Basé – Elimé.

SOLUTION N° 1167

Horizontalement

BLAFARDES
RATIBOISA
OGRESSE – U
CUIR – STAR
ANA – REER –
RAUQUE – RU
DI – UT – NES
ERRA – IOTA
RENIFLEES

Verticalement

BROCARDER
LAGUNAIRE
ATRIAU – RN
FIER – QUAI
ABS – RUT – F
ROSSEE – IL
DIETE – NOE
ES – ARRETE
SAUR – USAS



SODUKU 197

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

5			9			1		
8					6		3	
			2	3				
	4	6			9		5	
3								1
	7		3			9	6	
				4	3			
	1		7					6
		7	6		8			4

SOLUTIONS

6	2	4	3	1	8	7	5	9
1	3	7	9	4	5	6	2	8
5	8	9	2	7	6	1	3	4
8	4	2	6	9	7	5	1	3
9	5	6	1	3	2	4	8	7
7	1	3	5	8	4	9	6	2
3	9	8	4	6	1	2	7	5
4	6	5	7	2	3	8	9	1
2	7	1	8	5	9	3	4	6

République Algérienne Démocratique & Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE & DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE NAAMA
DEPARTEMENT DE MAITRISE D'OUVRAGE

وزارة السكن و العمران و المدينة والتهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري
الولاية النعامة
مديرية التحكم في الجهاز العقاري بـ

Cité 40 logts Naâma E-mail : OPGI_45@yahoo.fr
NIF / 099 145 01 010 21 34

N°: /DG/OPGI/26. Nâama Le :

A Monsieur le gérant de l'entreprise :

SARL DELVING

CITE EL RIYADH RESIDENCE EZOHOUR WILAYA D'ORAN

Mise En Demeure N°01

Conformément aux dispositions de la convention n° 02/2026, approuvé le 08 JANVIER 2026, portant réalisation des travaux d'assainissement et réseau d'AEP des 130/600 logements LPL Pr 2024 à commune de MECHERIA W-NAAMA

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux enregistré sous le n ° 02/2026 notifié **11/01/2026**.
- Vu le chantier totalement abandonnée
- Vu les rapports du bureau d'étude.

L'office de promotion et de gestion Immobilière de Nâama sis l'ancienne cité administratif Nâama **mis en demeure** l'entreprise **SARL DELVING**; domicile à «CITE EL RIYADH RESIDENCE EZOHOUR WILAYA D'ORAN », sous huitaine à partir de la première parution dans la presse nationale pour :

- Rattraper le retard engendré selon la formule (3*8).

Faute de quoi, l'office sera dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives à l'encontre de votre l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2026 / ANEP 2631014683**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'OUM EL BOUAGHI
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture Et de la Construction
NIF 424024000004135

2 ème AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT Avec exigence de capacités minimales N° 18/2026 APRES L'ANNULATION.

La Direction de l'Urbanisme, Architecture et de la Construction de la Wilaya d'OUM EL BOUAGHI lance un Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans le cadre du :

OPERATION : VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRE DES PROGRAMME DES LOGEMENTS A TRAVERS LES WILAYAS -PROGRAMME 2021-

DESIGNATION	CONDITIONS DE PARTICIPATION ET D'ELIGIBILITE	OBSERVATION
Réalisation Travaux D'assainissement +Voirie + Aménagement Des Trottoirs + Eclairage Public 50/1900 Logements LPL Commune Ouled Zouai	L'avis d'appel d'offre est ouvert aux entreprises ou groupe des entreprises que soit l'entreprise ou le chef de fil possède la Qualification Catégorie trois (03) et plus en **Travaux Public** activité principale ou secondaire et qui ont avoir déjà réalisé durant les 10 dernières années au moins Un Projet en travaux de Voiries + Aménagement des trottoirs ou un projet en Aménagement Extérieur (comprend travaux de Voiries + Aménagement des trottoirs) justifier par une attestation de bonne exécution délivré par les maitres d'ouvrages public.	Le retrait de cahier des charges se fait au niveau de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'OUM EL BOUAGHI NOUVELLE VILLE MAKOMADES OUM EL BOUAGHI

Les documents et les pièces requises sont eux exigées à l'article N° 06 des instructions aux soumissionnaires du Cahier des charges :

I– DOSSIER DE CANDIDATURE :
1- Déclaration de candidature (remplie daté dument signée et visée par le soumissionnaire).
2- La déclaration de probité (remplie daté dument signée et visée par le soumissionnaire).
3-Statuts pour les sociétés
4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
5- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

a/capacités professionnelles:
1- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle demandé valide.
2-Attestation de bonne exécution durant les 10 dernières années au moins un projet en Travaux Des Voiries + Aménagement des trottoirs ou un projet en Aménagement Extérieur (comprend travaux de Voiries + Aménagement des trottoirs).

b/ capacités financières:
1- Les bilans fiscaux de l'entreprise des deux années 2023-2024 approuvées par les services des impôts.
2- Copie des références bancaires « RIB ».

c/ capacités techniques:
1- Liste des moyens humains appuyée par l'affiliation CNAS (mois de 03 mois) et photocopies des diplômes (cadres).
2- pour moyens matériels utilisés sur chantier :
a-Pour le matériel fixe justifié par PV d'huissier de Justice année en cours.
b-Pour le matériel roulant accompagné de copies des cartes grises ou récépissé + copies des assurances valide.
3- Attestation de mise à jour récente (CNAS-CASNOS-CACOBATPH).
4-Extrait de rôle apuré ou bénéficiant d'un échéancier de payement portant la mention non inscrit en fichier national des fraudeurs (moins de 3 mois).
5- Copie du registre de commerce électronique.
6- Copie de l'attestation du dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales année 2024.
7- Numéro d'identification fiscal NIF.
8- Numéro d'identification statistique NIS.
9-Certificat d'activité fiscale C 20 année en cours.
10-Exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement; en précisant le chef de file (un compte bancaire destiné pour le transfère financière du projet, le protocole d'accord doit être notarié pour l'attributaire du marché)

II-Offre technique contient:
1- Déclaration à souscrire (remplie datée dument signée et visée par le soumissionnaire).
2-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret remplie daté dument signé et visé par le soumissionnaire.
3-Planning de réalisation.
4-Le cahier de charge portant a la dernière page la mention manuscrite "lu et accepter" remplie daté dument signé et visé par le soumissionnaire.
Observation: Toutes les pièces demandées doivent être valide le jour de l'ouverture.

III- Offre financière contient:
1- La lettre de soumission (remplie datée dument signée et visée par le soumissionnaire).
2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (remplie en lettre et en chiffre daté dument signé et visé par le soumissionnaire).
3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) (remplie en chiffre daté dument signé et visé par le soumissionnaire).

L'attributaire du marché doit joindre un dossier copie originale avant l'avis d'attribution provisoire

Le dépôt des offres est prévu le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8 h00 à 11 h00.

Les offres seront déposées au siège de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'OUM EL BOUAGHI.

Les offres doivent comporter un dossier **de candidature**, une **offre technique** et une **offre financière** insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **dossier de candidature** », « **offre technique** » ou « **offre financière** », selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

2 ème Appel d'offres avec exigence de capacités minimales N° 09/2026 après l'annulation
OPERATION : VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRE DES PROGRAMME DES LOGEMENTS A TRAVERS LES WILAYAS -PROGRAMME 2021-
projet : Réalisation Travaux D'assainissement +Voirie + Aménagement Des Trottoirs + Eclairage Public 50/1900 Logements LPL Commune Ouled Zouai
« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le délai de préparation des offres est fixé à **quinze (15) jours** à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans les quotidiens nationaux ou (BOMOP) ou presse électronique agréées.

L'ouverture des plis (**dossier de candidature**, **offre technique** et **offre financière**) se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à **ONZE HEURE (11.00 h)** au siège de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya d'OUM EL BOUAGHI.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix jours plus la durée de préparation des offres** à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désirant assister à l'ouverture des plis

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2026 / ANEP 2625009601**

PIC ALGERIE POSTE
DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA DE BOUIRA

N.I.F : 000216002104442280001

Avis d'Appel d'Offre National ouvert
Avec Exigences De Capacités Minimales
N° 02/SDRHMG/2026

La Direction de l'Unité Postale de la Wilaya de BOUIRA, lance un Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour : ***Travaux de Réhabilitation du Bureau de Poste AIN BESSAM YAHIAOUI LARBI R3 + Logement D'astreinte + étanchéités (BP +Logement)***.

L'appel d'offres, est destiné aux entreprises qualifiées justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

- ✓ **Capacités professionnelles :** ayant certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie **Trois «03 »** ou plus Activité principale Bâtiment.
- ✓ **Capacités financières** : ayant au minimum la moyenne de chiffre d'affaire des trois dernières années (2025- 2024- 2023): 15 000 000.00 DA
- **Capacités techniques :**
- ✓ **Références professionnelles :** ayant réalisé au moins Trois (03) projet similaires dans les travaux de Réhabilitation – Aménagement ou de construction lors des Trois (03) dernières années, (2025- 2024- 2023) justifié par trois (03) attestation de bonne exécution.

Les Entreprises intéressés peuvent retirer le cahier des charges, auprès de la Direction de l'Unité Postale, Département des Moyens Généraux, sise à la Cité 98 Logement FRACHATTI –BOUIRA, Contre paiement de la somme de **Cinq mille** (5.000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reprographie à virer au compte Recette CCP **N°381047/46.**

Les offres, à élaborer conformément au cahier des charges, doivent contenir Trois (03) Enveloppes distinctes :

- ✓ Une Enveloppe Contenant « **Le dossier de candidature »** Composée de l'Ensembles des documents en cours de validité, Exigés dans le cahier des charges.
- ✓ Une Enveloppe Contenant « **L'offre technique »** Composée de l'Ensembles des documents en cours de validité, Exigés dans le cahier des charges.
- ✓ Une Enveloppe Contenant « **L'offre financière »** Composée de l'Ensembles des documents en cours de validité, Exigés dans le cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe extérieure fermée, anonyme et portant les mentions suivantes :

Appel d'Offre National ouvert
Avec Exigences De Capacités Minimales
N° 02/SDRHMG/2026
Travaux de Réhabilitation du Bureau de Poste AIN BESSAM YAHIAOUI LARBI R3 + Logement D'astreinte + étanchéités (BP +Logement)
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt (20) jours** à compter de la date de parution du présent Appel d'Offre sur la presse Nationale.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres, augmentée de **trois (03) mois** à compter de la date de dépôt des offres.

Les Offres doivent être déposées à au niveau de secrétariat de la Direction de l'Unité postale de la wilaya de Bouira, sise à la cité 98 Logts FARACHATI BOUIRA.

La date et heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres **à 13H : 30**.

Si cette date coïncide avec un jour férié, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, même heure.

L'ouverture des plis se fera le même jour à **13h:30** au niveau du siège de la direction de l'unité postale de la wilaya BOUIRA, et à laquelle les soumissionnaires intéressés peuvent assister munis de leurs pièces d'identité ou une procuration du soumissionnaire.

Le Jeune Indépendant **du 12/10/2026 / ANEP 2616033799**



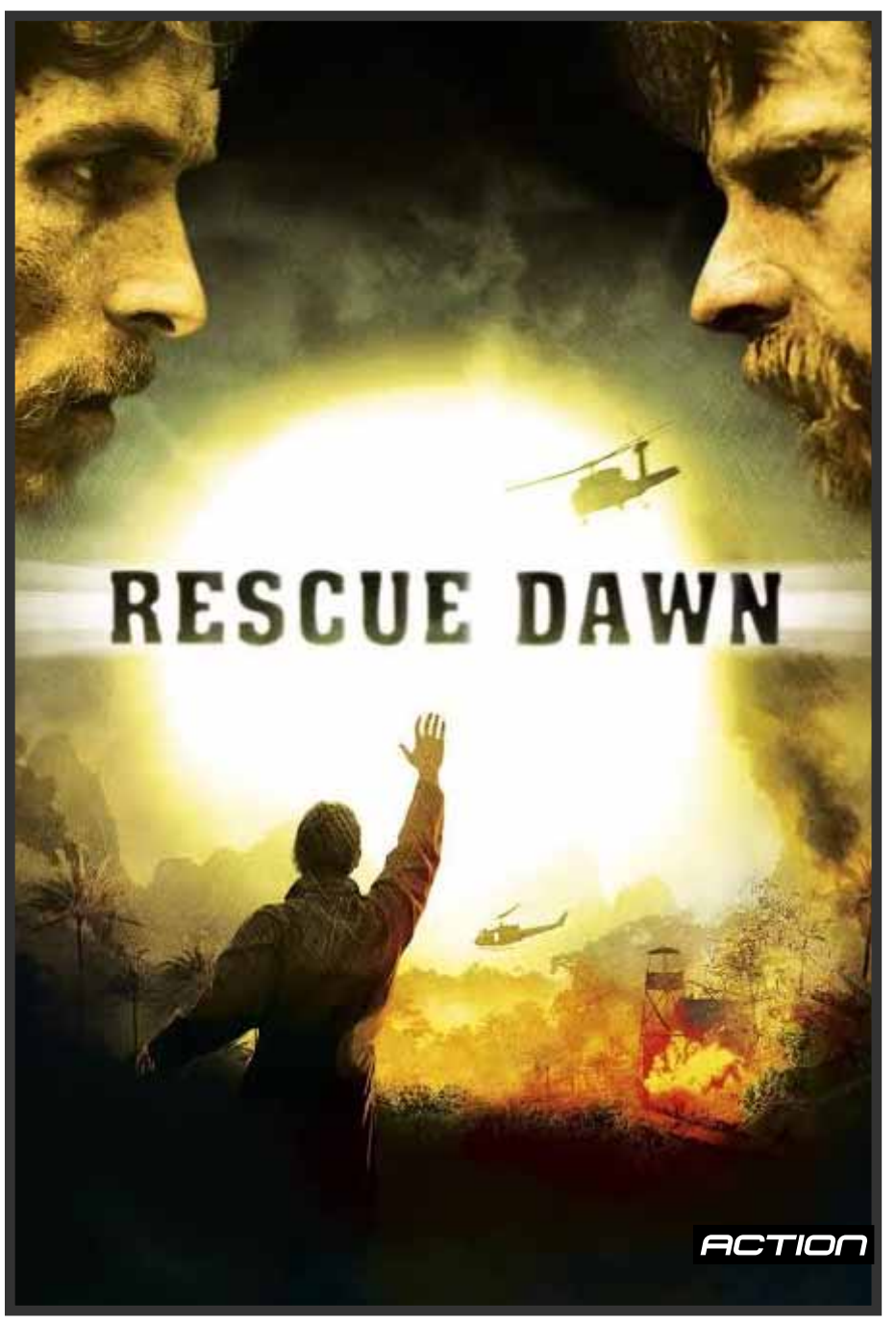












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série d'aventures France - 2025 — TF1
Cat's Eyes

21h00 Série de suspense - France 2023 — France 2
Un soupçon

20h50 Téléréalité - 2026 — M6
L'amour est dans le pré

21h00 Série d'action Etats-Unis - 2026 — CANAL+
Apollo Has Fallen

21h25 Film d'action — W9
Etats-Unis - 2023
Gran Turismo

21h00 Thriller — Ciné+ Frisson
France - Belgique 2025
Sans pitié

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Cinéma - Etats-Unis - Japon 2022 — Ciné+ Premier
Amsterdam

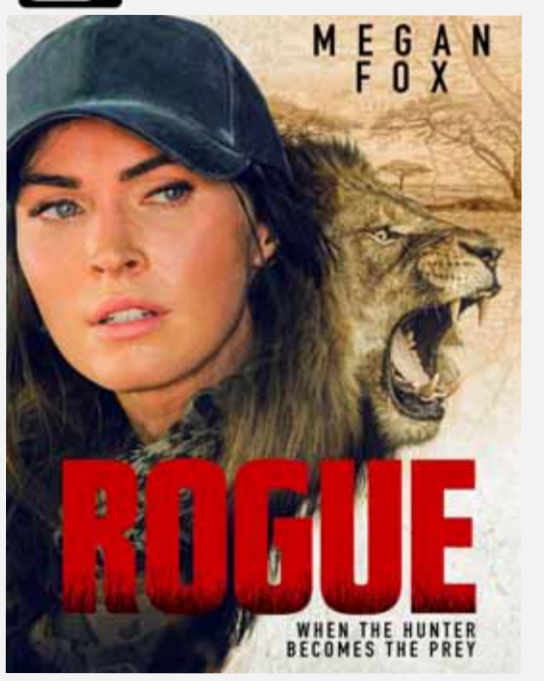
21h00 Rugby. Top 14. 6e journée. — Canal+ Sport
Toulouse / Bayonne

19h30 Cinéma Etats-Unis - 2025 — Ciné+ Cinéma
Eddington

20h50 Comédie dramatique — Canal+ Family
Belgique - Allemagne 2021
Mon père est une saucisse

21h25 Film d'action — TMC
Etats-Unis - 2023
Expendables 4

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2020)

Rogue

Samantha O'Hara (Megan Fox), une mercenaire aguerrie, est à la tête d'un commando spécialisé dans les missions à haut risque. Lorsqu'elle reçoit l'ordre de libérer Asilia Wilson, une jeune femme enlevée par un groupe de criminels, elle mobilise ses hommes pour une opération d'extraction audacieuse. Grâce à leur stratégie précise et à leur efficacité, le commando parvient à sauver Asilia ainsi que deux autres captives, avant de s'éclipser rapidement. Cependant, leur succès est de courte durée : persuadés d'avoir neutralisé tous les kidnappeurs, ils se rendent vite compte qu'une faction armée et déterminée les traque.

22h30

Film de guerre (Etats-Unis - 2006)

Rescue Dawn

En 1966, alors que la guerre du Vietnam fait rage, Dieter Dengler (Christian Bale), un pilote de chasse d'origine allemande, se voit confier une mission secrète consistant à bombarder des cibles stratégiques au Laos. Malheureusement, son avion est abattu, le laissant entre les mains de guérilleros impitoyables qui le capturent et l'emmènent dans un camp de prisonniers. Là, il fait la connaissance de deux soldats américains, Duane (Steve Zahn) et Gene (Jeremy Davies), qui partagent son désespoir et sa volonté de s'évader.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	04:58	12:15	15:28	17:57	19:18

CONSTANTINE	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:02	12:20	15:33	18:02	19:22

ALGER	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:17	12:34	15:48	18:16	19:36

OUARGLA	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:09	12:25	15:42	18:10	19:26

CHLEF	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:24	12:41	15:55	18:23	19:43

MOSTAGANEM	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:28	12:46	16:00	18:28	19:48

ORAN	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
	05:32	12:49	16:03	18:31	19:51

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8614 — LUNDI 12 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	18°
Oran	24°	17°
Constantine	25°	13°
Ouargla	25°	18°

POURSUIVANT LA VISITE D'INSPECTION À LA 3E RM

Chanegriha exige le maintien d'une disponibilité opérationnelle élevée

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a procédé, hier, à l'inauguration du nouveau siège d'une unité relevant de la 3e Région militaire (RM), dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection dans cette région, entamée samedi à Béchar. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

La séquence consacrée à cette nouvelle infrastructure met l'accent sur les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement des missions confiées aux unités, ainsi que sur les exigences de préparation et de disponibilité des personnels.

À son arrivée, le chef d'état-major a suivi un exposé détaillé présenté par les responsables chargés de la réalisation du projet. Il a ensuite inspecté les différentes installations du nouveau siège destinées à offrir aux militaires des conditions professionnelles et de vie adaptées.

Ces équipements visent à «fournir les conditions et les circonstances professionnelles et de vie appropriées» aux personnels de l'unité, afin de leur permettre d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions, a précisé le communiqué du MDN.

Au cours de sa rencontre avec les cadres de l'unité, le général d'armée a donné une série d'orientations portant notamment sur la préservation de cette infrastructure. Il a également appelé à «redoubler d'efforts dans l'application du programme de préparation au combat» et à maintenir «la disponibilité opérationnelle à ses plus hauts niveaux».

Ces instructions placent la préparation au combat au centre des priorités rappelées lors de cette visite. La réalisation d'infrastructures adaptées répond aux besoins quotidiens des personnels, tandis que le maintien de la disponibilité opérationnelle repose sur la poursuite des efforts de préparation et le respect des missions assignées aux unités. La visite s'est achevée par la signature du livre d'or de l'unité par le général d'armée Chanegriha.



Said Chanegriha.

Il convient de noter que le rappel de ces exigences s'inscrit dans le cadre plus large du suivi des capacités des différentes régions militaires. Ces orientations rejoignent les priorités mises en avant par le chef d'état-major lors de ses précédentes activités consacrées au suivi de la préparation des unités.

En avril dernier, à l'occasion de la réunion annuelle des cadres des infrastructures militaires, Saïd Chanegriha avait souligné la contribution de ce secteur au renforcement des capacités de l'ANP, notamment à travers la réalisation d'infrastructures modernes et l'amélioration des conditions de vie des militaires. Il avait alors évoqué les efforts engagés pour consolider les capacités et la disponibilité opérationnelles de l'armée.

En mai dernier, lors d'une précédente visite dans la 3e RM, Chanegriha avait déjà inscrit ses déplacements dans le cadre du suivi de l'exécution du programme de préparation au combat 2025-2026. Cette démarche prévoyait notamment l'inspection des unités et l'évaluation de leur niveau de préparation.

La visite de la 3e RM s'inscrit également dans un contexte régional marqué par des défis sécuritaires persistants. Samedi, devant les cadres et les personnels de cette région, le chef d'état-major avait rappelé le lien entre la sécurité nationale et la stabilité du Sahel, soulignant que la sécurité des pays de la région constitue un prolongement naturel de celle de l'Algérie. Il avait notamment évoqué les menaces liées au terrorisme, à l'extrémisme et aux activités criminelles connexes.

Dans ce contexte, la 3e RM occupe une place importante dans le dispositif territorial de l'ANP, au sein d'un environnement régional où les enjeux de sécurité et de stabilité demeurent étroitement liés. Le chef d'état-major a également annoncé des projets structurants destinés à renforcer les infrastructures de base et ouvrir de nouvelles perspectives de développement dans la région.

Sihem Bounabi

MÉMOIRE NATIONALE

Deux chantiers lancés

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit le lancement de deux chantiers consacrés à la mémoire nationale, portant sur l'organisation de rencontres nationales sur la mémoire et l'histoire et la préparation d'un projet de loi sur la mémoire nationale. Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit poursuit les préparatifs en multipliant les consultations avec les représentants de la famille révolutionnaire et les organismes nationaux concernés. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère.

Dans ce cadre, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a tenu une série de rencontres consultatives avec les représentants de la famille révolutionnaire et des institutions nationales concernées, afin d'élargir la concertation et de recueillir leurs propositions sur les deux projets.

Ces démarches s'inscrivent dans le prolongement des orientations du chef de l'État, exprimées dans son message adressé à la nation à l'occasion de la commémoration du 81e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945. Elles visent à donner une impulsion concrète au travail sur la mémoire et l'histoire nationales, en associant les différents acteurs concernés à leur élaboration.

Lors de ces réunions, Abdelmalek Tacherift a présenté les grandes lignes des préparatifs des rencontres nationales sur la mémoire et l'histoire. Celles-ci sont appelées à constituer un espace de dialogue et de réflexion sur les questions liées à l'histoire nationale, réunissant les représentants de la famille révolutionnaire, les chercheurs et les personnes intéressées par ces thématiques.

Le ministre a également exposé les grandes orientations des travaux consacrés à l'élaboration et à l'examen du projet de loi sur la mémoire nationale. Il a souligné l'importance d'élargir les consultations et de prendre en considération les différents avis, observations et propositions susceptibles d'enrichir le texte, à la mesure de la place qu'occupe la mémoire dans la conscience collective du peuple algérien. Les échanges ont permis aux représentants de la famille révolutionnaire et aux organismes participants de présenter leurs contributions et de partager leurs points de vue sur les deux chantiers. Les propositions recueillies doivent contribuer à enrichir les préparatifs en cours et à consolider l'approche participative retenue par le secteur.

Pour Abdelmalek Tacherift, l'élargissement de la concertation répond à l'importance nationale et stratégique des questions liées à la mémoire et à l'histoire. Il s'agit de faire converger les contributions des différents acteurs vers une vision globale permettant de préserver la mémoire nationale, de valoriser le patrimoine historique du pays et de sauvegarder le souvenir des sacrifices consentis par les générations de la résistance populaire, du mouvement national et de la glorieuse Révolution de Libération.

Le ministre a également mis en avant l'impératif de transmettre cet héritage aux générations futures avec fidélité et responsabilité, à travers une démarche associant les acteurs concernés à la réflexion sur l'histoire nationale.

Amel Saïdi

GHARDAÏA

Plus de 204 000 comprimés de prégabaline saisis

LES SERVICES des Douanes ont mis la main sur 204 700 comprimés psychotropes de type prégabaline dosés à 300 mg dans la wilaya de Ghardaïa. Cette opération a été menée en coordination avec les services de sécurité. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD), rendu public dimanche. La saisie a été réalisée par les agents de la brigade mobile des Douanes de Ghardaïa, relevant de la Direction régionale des Douanes de Laghouat, en coordination avec le service régional de la sécurité intérieure et les éléments de la Gendarmerie nationale de Ghardaïa. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des opérations engagées par les Douanes algériennes, en collaboration avec les différents corps de sécurité, pour endiguer la contrebande et lutter contre la criminalité organisée. Elle illustre la poursuite des actions de contrôle et de lutte contre la circulation illicite de substances psychotropes, dont le trafic représente une menace pour la société.

S. N.

CONSTANTINE

Six personnes arrêtées et 106 pneus saisis pour spéculation

LES ÉLÉMENTS du service de recherches et d'investigations de la Gendarmerie nationale à Constantine, en coordination avec une brigade de sécurité routière et d'investigation, ont procédé à l'arrestation de six personnes, ainsi qu'à la saisie de 106 pneus, dans le cadre d'une affaire présumée de spéculation. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour protéger l'économie nationale et lutter contre la spéculation, notamment sur le marché des pneumatiques commercialisés localement à des prix réglementés, dans le but de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs. L'intervention fait suite à l'exploitation d'informations faisant état de pratiques de certains commerçants de détail qui auraient procédé à la commercialisation de pneumatiques à des prix largement supérieurs aux tarifs fixés pour leur vente. Les investigations menées au niveau de plusieurs commerces, points de vente et entrepôts agréés ont permis de découvrir des quantités de pneumatiques de fabrication locale de marque «Iris», de différentes dimensions. Une partie de ces produits était soigneusement dissimulée, tandis que certains pneus étaient proposés à la vente à des prix jusqu'à deux fois supérieurs au tarif réglementé. L'opération a ainsi permis aux services de la Gendarmerie nationale de mettre fin à ces pratiques présumées, d'arrêter six personnes et de saisir 106 pneumatiques de fabrication locale, de différentes dimensions, ainsi qu'un camion léger utilisé pour leur transport.

H. B.